Vol 16 # 39 • Du 29 Mars au 4 Avril 2023 Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



Ansyen prezidan Aristide fè yon ti pale

Page 6

« PLAN AMÉRICAIN » 2.0 : LE GLOBAL FRAGILITY ACT SE DÉPLOIE

The "American Plan" 2.0 The Global Fragility Act Rolls Out

Page 9



Voir page 3

Le Global Fragility Act pourrait revêtir le costume humanitaire de l'USAID, mais il s'agit fondamentalement d'un déploiement militaire



L'expertise de l'e-gouvernance et la spirale de l'errance

Page 7



Requiem pour la Cour pénale internationale

Page 10-11

UN SOMMET À OUBLIER !



Voir page 4

Le XVIIIe Sommet ibéro-américain qui s'est tenu à Saint-Domingue le 25 mars dernier, sera oublié comme une autre réunion sans conséquence, une autre procédure bureaucratique sans aucun bénéfice pour les peuples de la région.



Suriname : appel à la démission du président Chan Santokhi

Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

La solution doit venir du peuple haïtien, pas des Etats-Unis !

Par Berthony Dupont

L'impérialisme américain n'a jamais désarmé ni désespéré dans ses tentatives d'imposer, sinon, de renouveler sa domination néocoloniale sur Haïti. Toute l'histoire de nos rapports a été marquée par des situations douloureuses pour contrer notre indépendance et notre émancipation, allant même jusqu'à fouler aux pieds le droit le plus élémentaire du peuple à l'existence. Des coups d'État aux coups de force sanglants en passant par des coups tordus et violents pour liquider le droit du peuple haïtien à l'autodétermination et réprimer sa lutte de libération nationale, l'impérialiste américain a tout fait et tout tenté.

Il ne fait aucun doute que les maux de notre pays sont sérieux : pauvreté endémique, pillage de ressources et inégalité profonde entre un petit nombre de privilégiés vivant dans l'opulence grâce à la malversation et une majorité abandonnée, méprisée et humiliée. Tout cela ne saurait arriver sans cette attitude de nuisance et de malfaisance de l'Administration américaine à notre égard afin de retarder la libération de ce peuple opprimé et exploité tout en accordant à ses oppresseurs locaux un soutien inconditionnel !

Qui sont-ils ceux-là qui apportent aux régimes pourris et corrompus de Port-au-Prince le support politique pouvant leur permettre de consolider leur pouvoir mal acquis, si ce ne sont encore et toujours, les gouvernements américains ? La classe dominante haïtienne depuis toujours ne demeure au pouvoir que grâce à son empire colonial. En créant justement un climat d'insécurité qui ne peut être que préjudiciable au peuple, cela finit par empêcher les masses exploitées de prendre en main leur propre destinée.

Il est un fait, la domination impérialiste occidentale qui a succédé à la colonisation et à l'esclavagisme ne fait qu'accélérer et aggraver nos malheurs, aussi nos dirigeants à l'instar des maîtres colons s'en foutent pas mal du chaos qui règne dans le pays.

Le capitalisme dominant a façonné l'économie haïtienne en fonction de ses propres aspirations hégémoniques et ses besoins. La classe politique haïtienne, l'héritière authentique de cette mentalité n'est qu'un instrument renouvelable au service des puissances tutrices. Cette élite est inféodée à l'impérialisme destructeur, voilà pourquoi, elle est aujourd'hui, comme elle l'a été hier et sera toujours indéfiniment incapable d'apporter la moindre amélioration aux conditions de vie des masses.

Rappelons que lorsque les Etats-Unis ont envahi Haïti en 1915, sous l'applaudissement de la bourgeoisie, la pauvreté et la misère s'abattaient sur les masses des villes et des campagnes qui vivaient déjà dans des conditions inhumaines. Le phénomène de désespoir collectif gagnait de plus en plus le monde paysan et s'était justement le but de cette occupation militaire définie ainsi par Roger L. Farnham, le vice-président de la National City Bank de New York, qui contrôlait la Banque nationale d'Haïti avec ce mot d'ordre « *de contrôler l'ensemble de l'Administration haïtienne et ainsi de favoriser les intérêts économiques américains dans le pays.* »

Pour couronner le tout, une nouvelle Constitution haïtienne fut même écrite par les Etats-Unis pour légitimer leur forfaiture. Sommes-nous prêts à revivre cette même imposture de la part des bourreaux de Charlemagne Péralte, Benoit Batraville et de nos valeureux combattants Cacos ?

Le 1er janvier 1984 les Etats-Unis avaient lancé le Caribbean Basin Initiative (C.B.I. Projet pour le bassin des Caraïbes), et présenté en Haïti comme un plan d'aide économique. En réalité, ce projet n'était autre qu'une stratégie de contrôle économique et politique pour introduire le plan néolibéral qui allait aggraver les problèmes du pays.

Depuis, la situation affligeante des masses défavorisées, déguenillées et affamées s'accélère et s'aggrave dans les humiliations et le mépris. Aux causes profondes des crises sociopolitiques incessantes du pays, à savoir l'insécurité provoquée et la pauvreté croissante des masses face aux immenses richesses de la minorité privilégiée, les barbares qui ont privé les masses défavorisées de la vie, en les maintenant dépendantes des moyens indispensables sont revenus à la charge. De leur laboratoire criminel, ils ressortent cette nouvelle formule : Le Global Fragility Act ou *« La Stratégie des États-Unis pour la prévention des conflits et la promotion de la stabilité du plan stratégique décennal pour Haïti ».* C'est un projet que le journal *Haïti Liberté* n'a jamais cessé d'attirer l'attention, car c'est un autre moyen plus sophistiqué de l'ingérence impérialiste dans les luttes du peuple haïtien, au service qu'elle est des multinationales américaines.

La domination américaine est la conséquence de l'effondrement de l'État haïtien. Aucune confiance ne peut être faite à ceux dont le programme se résume à améliorer ou remplacer leur « mauvais » système capitaliste pour mieux nous assujettir.

Nous ne pouvons pas laisser à ceux qui nous ont enfoncés dans l'abîme de venir à notre rescousse. Il faut que nous nous organisions afin de pouvoir combattre ce nouveau plan de guerre sans doute encore plus machiavélique de l'impérialisme américain si l'on veut perpétuer et défendre notre indépendance. C'est un piège qui nous est tendu. L'urgence est de combattre ce projet de mensonge qui n'est autre : qu'une nouvelle forme classique d'occupation militaire. Le peuple haïtien est le seul à pouvoir construire ou reconstruire sa Nation, pas aux barbares impérialistes et leurs institutions au service exclusif de l'exploitation capitaliste.

Les travailleurs et les pauvres d'Haïti doivent prendre conscience que pendant plus d'un siècle d'une chasse gardée, la domination de l'impérialisme nous a terriblement détruits. Notre rôle pour la survie de notre pays et de notre peuple est de bloquer cette machine à détruire. C'est le système capitaliste qui doit partir avec toutes ses institutions et tous ses corollaires de domination néocoloniale.

Le courage, aujourd'hui, est de rompre une fois pour toutes avec la soumission aux exigences de la classe capitaliste. C'est au service de cette cause, celle de combattre l'impérialisme destructeur que nous de *Haïti Liberté* sommes révolutionnairement engagés.

Le « plan américain » 2.0 : Le Global Fragility Act se déploie



Le Global Fragility Act ou simplement GFA a été adopté par le Congrès et promulgué par le président Trump le 20 décembre 2019.

Par Kim Ives

À la fin des années 1980, après la chute de Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier le 7 février 1986, Washington a commencé à mettre en œuvre sérieusement son « ajustement structurel » néolibéral d'Haïti. Les politiques d'"ajustement structurel" ne sont qu'un euphémisme d'un économiste pour désigner des coupes d'austérité écrasantes, consistant à licencier des milliers de travailleurs de l'État, à vendre et à fermer des entreprises d'État, à réduire considérablement les tarifs et à réduire les programmes sociaux.

Le journaliste Michael Massing a habilement décrit les ravages que l'Agence américaine pour le développement international (USAID ou simplement AID) a apportés à Haïti à la fin de 1987 dans la New York Review of Books.

En tant que plus grand donateur d'Haïti, l'agence avait un énorme effet de levier auprès du gouvernement haïtien, et elle a maintenant utilisé son influence pour faire pression pour une refonte en profondeur de l'économie haïtienne.... Son principal allié était le nouveau ministre des Finances [haïtien], Leslie Delatour. Ce dernier était « le rêve d'une mission de l'AID », comme l'a dit un officier de l'AID. Il avait obtenu des diplômes de Johns Hopkins et de l'Université de Chicago, puis était allé travailler pour la Banque mondiale... Delatour a adopté un budget d'austérité et, dans ce cadre, il a réduit les dépenses publiques... [Il] a réduit les tarifs douaniers et éliminé les quotas d'importation, permettant ainsi un flux de marchandises bon marché...

Arrivé en Haïti à la mi-août [1987], j'ai trouvé un pays qui échappait rapidement à tout contrôle... Quant à l'économie, les politiques de Delatour et de l'AID avaient produit un désarroi total... [Un] flot d'importations bon marché avait un effet dévastateur sur les producteurs locaux, qui ne pouvaient tout simplement pas être compétitifs... La situation de l'emploi, elle aussi, était lamentable... Non seulement peu d'emplois ont été créés, mais la fermeture des entreprises publiques a chassé des centaines de personnes travail...

De nombreux Haïtiens ont blâmé les États-Unis. Le pays était en proie à des discussions sur un « plan américain » inquiétant conçu pour maintenir le pays en arrière et dépendant. Selon la sagesse commune, le plan visait à maintenir les salaires haïtiens bas afin de rendre le pays attractif pour le capital américain. Pour un étranger, il semblait que certains documents secrets américains étaient tombés entre de mauvaises mains. En fait, le « plan américain » était un terme politique pratique pour désigner les déclarations annuelles par pays que l'AID rédige régulièrement pour les pays du monde entier. Les déclarations [de l'AID] avaient attiré l'attention d'Haïti Progrès, un journal de gauche animé publié à Brooklyn. Ses articles sur l'AID ont ensuite été repris par les puissantes stations de radio d'Haïti, la principale source d'information pour les Haïtiens analphabètes. En conséquence, même les habitants les plus pauvres de Port-au-Prince pouvaient parler en connaissance de cause du « plan américain ». Au printemps 1987, l'AID était devenue si lasse d'être attaquée qu'elle a payé 40 000 $ à un consultant américain pour découvrir pourquoi elle était si détestée.

Lorsque les Haïtiens ont résisté à l'austérité néolibérale en élisant deux fois le président Jean-Bertrand Aristide en 1990 et 2000, ils ont été punis par deux coups d'État soutenus par les États-Unis en 1991 et 2004, suivis d'occupations militaires de l'ONU.

Aujourd'hui, près de quatre décennies plus tard, les politiques néolibérales, avec leurs coups d'État et leurs invasions concomitants, ont dévasté Haïti, la laissant chaotique, en proie à la criminalité et sans gouvernement élu. Et devinez qui est venu sauver Haïti des dégâts qu'il a causés ? Washington, encore.

Cette fois, les États-Unis utilisent ce qu'on pourrait appeler le "plan américain" 2.0. Il s'agit essentiellement d'une nouvelle alliance du "savoir-faire" de l'USAID avec le muscle du Pentagone. Le nouveau «plan américain» s'appelle le Global Fragility Act ou simplement GFA.

Haïti Progrès tirait la sonnette d'alarme sur le premier « Plan américain », Haïti Liberté elle-même, attirait l'attention sur le GFA l'été dernier. Bien que le GFA ait été adopté avec un soutien bipartite sous Trump en 2019, il est resté sous le radar jusqu'à maintenant

La semaine dernière, l'administration Biden a pour la première fois claironné ses plans, établis en 2021, pour faire d'Haïti le "cas pilote" du GFA.

Dévoilant "La stratégie américaine pour prévenir les conflits et promouvoir la stabilité du plan stratégique décennal pour Haïti" le 24 mars, Washington a déclaré qu'il avait choisi Haïti pour "sa pertinence stratégique et sa proximité avec les États-Unis et la nécessité d'un long-approche à long terme pour s'attaquer aux moteurs de l'instabilité dans le pays. Pour remplir cette mission, les États-Unis prévoient «d'intégrer la diplomatie américaine, le développement et l'engagement du secteur de la sécurité en Haïti». En d'autres termes, le Département d'État, sa branche humanitaire, l'USAID et le Pentagone travailleront tous en étroite coordination.

Le lendemain, le secrétaire d'État américain Anthony Blinken a poursuivi par un communiqué de presse pour souligner que le nouveau plan américain consistait à « *reconnaître que les défis les plus urgents de notre époque ne se limitent pas aux frontières nationales* » et que les États-Unis cherchent à « *s'attaquer aux causes sous-jacentes de la violence et de l'instabilité avant que les conflits n'éclatent ou ne s'aggravent.* »

Cela signifie que le nouveau complexe DOS/USAID/DOD prendra effectivement le contrôle d'Haïti, si Washington obtient ce qu'il veut, transformant ainsi le pays d'une néo-colonie en une colonie de style portoricain, au sens large. Néanmoins, ils essaieraient de garder une façade haïtienne.

« Les efforts du gouvernement des Etats-Unis engageront et tireront parti des partenaires de la société civile haïtienne et de la Police nationale haïtienne (PNH)... pour renforcer la sécurité des citoyens et l'état de droit... [avec un] accent sur les principaux quartiers à forte criminalité et à forte violence, » [notre emphase] la déclaration du 24 mars indique : Washington déploiera des troupes pour combattre et mater les comités de quartier armés cherchant un changement social radical, comme les groupes de la fédération « Forces révolutionnaires de la famille G9 et alliés », tout en mettant en avant des civils et des flics haïtiens pour le spectacle.

Dans le cadre du déploiement de ce mois-ci, l'Alliance for Peacebuilding, une ONG basée à Washington qui a été l'un des principaux partisans du GFA, a publié un document intitulé « Comment le Congrès peut briser les obstacles à la mise en œuvre du GFA ». Le document affirme que « le Congrès doit également s'attaquer aux obstacles juridiques existants pour accélérer la mise en œuvre et prendre des mesures pour fournir des flux de financement intégrés, non affectés et adaptatifs, un soutien pour faire face aux pénuries de personnel et une exemption de l'interdiction de « soutien matériel » pour les organisations de consolidation de la paix. » opérant en Haïti et dans d'autres pays cibles du GFA. En bref, l'ONG propose de donner à l'appareil humanitaire/militaire du GFA une liberté totale et aucun contrôle sur ses opérations. Comme le dit leur article : « Les vastes restrictions juridiques qui créent une responsabilité pénale et civile pour avoir fourni un soutien matériel aux organisations terroristes étrangères (FTO) limitent l'efficacité des programmes conçus pour empêcher les gens de s'engager dans des conflits violents et l'extrémisme ».

Le manuel du Pentagone précédemment classifié intitulé "Defense Support to Stabilization (DSS): a Guide for Stabilization Practitioners" contient également des formulations révélatrices sur la manière dont l'armée américaine s'engagera avec ses adversaires dans les pays ciblés par la GFA. Il contient des extraits tirés de la directive de décembre 2018 du ministère de la Défense, tels que « La stabilisation est une entreprise intrinsèquement politique impliquant un processus civilo-militaire intégré pour créer des conditions dans lesquelles les autorités et les systèmes localement légitimes gèrent pacifiquement les conflits et empêchent une résurgence de la violence ».

Le DSS vise à "synchroniser les missions" pour "renforcer l'USG [U.S. gouvernement] les efforts de stabilisation et promouvoir la stabilité... dans les zones touchées par le conflit en dehors des États-Unis.

L'objectif est d'arrêter "l'extrémisme violent, ... le terrorisme transnational, ... les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, ... et les atrocités de masse ... avant qu'elles n'affectent la sécurité des États-Unis et de ses alliés et partenaires".

"La stabilisation est nécessaire pour traduire le succès au combat en gains stratégiques durables" et "un complément nécessaire à la puissance de combat interarmées aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique". En outre, les troupes américaines mèneront une « gamme d'opérations militaires afin de contrer la subversion » et de « consolider les gains militaires pour obtenir un succès stratégique » en utilisant des équipes « à petite empreinte, axées sur les partenaires » avec des « partenaires autochtones et autres partenaires externes », c'est-à-dire les États-Unis. Forces spéciales travaillant avec l'armée et la police haïtiennes. En bref, le Pentagone vise « à identifier, former, équiper, conseiller, assister et accompagner les forces de sécurité étrangères menant des actions de stabilisation indépendamment ou en conjonction avec d'autres efforts du gouvernement américain ».

Le DSS complète également la stratégie de défense nationale (NDS) de Washington pour 2022, qui "énonce comment l'armée américaine répondra aux menaces croissantes contre les intérêts vitaux de la sécurité nationale des États-Unis" et "agira de toute urgence pour maintenir et renforcer la dissuasion américaine, avec la République populaire de Chine (RPC) comme défi de rythme [du Pentagone]. La stratégie identifie quatre priorités de défense de haut niveau que le Ministère doit poursuivre pour renforcer la dissuasion : (1) Défendre la patrie. (2) Décourager les attaques stratégiques contre les États-Unis, leurs alliés et leurs partenaires. (3) Dissuader l'agression, tout en étant prêt à l'emporter dans le conflit si nécessaire. (4) Construire une force interarmées et un écosystème de défense résilients.

Le Pentagone prévoit de le faire en "travaillant de manière transparente dans les domaines de la guerre, les théâtres, le spectre des conflits, d'autres instruments de la puissance nationale américaine et notre réseau inégalé d'alliances et de partenariats. La dissuasion intégrée est rendue possible par des forces crédibles au combat, soutenues par une dissuasion nucléaire sûre, sécurisée et efficace. En d'autres termes, si la GFA échoue, la prochaine étape est la guerre nucléaire.



Aujourd'hui, Washington veut utiliser l'aide humanitaire comme couverture pour déployer des troupes en Haïti pour la prochaine décennie.

En bref, les documents politiques non classifiés de Washington révèlent que le GFA pourrait être vêtu de l'habit humanitaire de l'USAID, mais est fondamentalement une réponse militaire à la Chine, le principal challenger de l'hégémonie mondiale des États-Unis. Il cherche à faire d'Haïti un « partenaire » dans un front pour « obtenir un avantage contre l'ensemble des concurrents » grâce à « des initiatives militaires logiquement liées ».

Néanmoins, Anthony Blinken le présente en termes plus fleuris : « [C] es plans décennaux [s'attaqueront] collectivement aux facteurs de conflit et de violence et [...] soutiendront nos pays partenaires dans la poursuite de la paix et de la prospérité ».

AVIS AUX LECTEURS DU JOURNAL EN HAÏTI

La direction du journal s'excuse auprès de ses lecteurs, abonnés en Haïti puisque la distribution n'a pas eu lieu la semaine dernière. Notre camarade Anneseau Bissainthe qui assure la distribution a été victime de l'insécurité. Le jeudi 23 mars dernier, alors qu'il était dans une camionnette vers les 5:00 de l'après-midi pour se rendre chez lui, il a été atteint de deux projectiles l'un au ventre et l'autre à la jambe au Carrefour Marassa.

Heureusement sa vie n'est pas en danger, après les soins médicaux qu'il a reçus. Pour l'instant il est en train de récupérer, et au moment opportun il reprendra la livraison du journal. Toute l'équipe du journal lui souhaite un prompt rétablissement !

Berthony Dupont

Nous réclamons la prison pour les militaires dominicains responsables du massacre de Tilory



Le président Abinader a dirigé un défilé civilo-militaire de provocation à Azua le 19 mars pour commémorer un affrontement militaire survenu en 1844 entre Dominicains et Haïtiens



Des militaires dominicains ont envahi la ville haïtienne de Tilory, où fonctionne un marché binational, à la frontière près de la province de Dajabón, et a fait deux morts Guerrier Kiki et Joseph Irano

Des articles de presse indiquent que le dimanche 19 mars, l'armée dominicaine a attaqué la ville haïtienne de Tilory, à la frontière près de la province de Dajabón, tuant deux personnes avec des armes de guerre et en blessant un nombre indéterminé. L'incident aurait pour origine les exactions commises par les forces répressives de la zone contre des citoyens haïtiens, notamment des arrestations arbitraires et des vols d'argent. Tilory est en bordure d'une autoroute internationale et un petit marché binational opère dans la commune.

Compte tenu des abus systématiques de l'armée dominicaine, une manifestation a commencé qui comprenait la rétention d'une moto. Des articles de presse indiquent qu'en réponse à cette manifestation, l'armée a lancé une attaque contre la ville haïtienne. Les personnes tuées ont été identifiées comme étant Guerrier Kiki et Joseph Irano. Cette attaque, en violation flagrante des lois nationales et internationales, contre des civils non armés, qui tentaient de se défendre en lançant des pierres, s'ajoute à d'autres attaques comme celle perpétrée le 5 août dernier, lorsque des militaires ont tiré sur Anse-A- Pitres après cela, un agent des douanes a assassiné le jeune Immercher Theoly Vilasky au poste frontière.

Ces crimes ont également pour toile de fond la politique du gouvernement Abinader d'exiger une intervention militaire internationale contre Haïti, de commettre des violations massives des droits de l'homme et des expulsions collectives contre la communauté immigrée haïtienne, et de promouvoir un projet de Code pénal qui inclurait la création d'une juridiction militaire d'exempter les militaires de la juridiction civile dans certains cas.

Le même 19 mars, presque en même temps que le massacre de Tilory, le président Abinader a dirigé un défilé civilo-militaire à Azua pour commémorer un affrontement militaire survenu en 1844 entre Dominicains et Haïtiens. Le même jour, à Nueva Jerusalén, Santo Domingo Este, les militaires ont procédé à une expulsion arbitraire, blessant plusieurs personnes, dont une grièvement, ce qui montre que le climat répressif s'aggrave non seulement pour la communauté immigrée haïtienne mais aussi pour la population Dominicaine elle-même.

Nous demandons:

– Une enquête indépendante sur le massacre de Tilory, la peine légale maximale pour les responsables, des réparations aux victimes et des excuses officielles du gouvernement.

– Que les arrestations arbitraires, les vols d'argent, de motos et d'autres biens par les militaires dans la zone frontalière cessent.

– Que la juridiction militaire soit retirée du projet de code pénal pour éviter que l'impunité ne se renforce.

– Que la militarisation de la société dominicaine cesse : Non à l'augmentation des dépenses militaires, non à l'utilisation de l'armée pour contrôler l'ordre public et les expulsions, non à la participation militaire aux processus d'interdiction de l'immigration, non à la barrière frontalière avec des dépenses militaires secrètes Non à l'utilisation de la doctrine répressive de la sécurité nationale pour stigmatiser la communauté immigrée haïtienne comme un ennemi et comme une menace à la souveraineté.

Organisations

Movimiento Socialista de Trabajadoras y Trabajadores (MST)

Colectivo #HaitianosRD

Coordinadora Popular Nacional

Groupe d'Appui aux Rapatriés et Refugiés (GARR)

Mujeres Socio Políticas Mamá Tingó

Militancia Revolucionaria Socialista (MRS)

Junta de Prietas

Movimiento Sociocultural para los Trabajadores Haitianos (MOSCTHA)

Cañeros Organizados

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine
21 Mars 2023

Un sommet à oublier !



Il est absurde de qualifier de progressiste le gouvernement pro-impérialiste, privatisant, anti-ouvrier, anti-immigré et anti-femmes de Luis Abinader

Le XVIIIe Sommet ibéro-américain qui s'est tenu à Saint-Domingue le 25 mars, au milieu d'un sévère rationnement de l'eau dans la capitale et de la fumée toxique de l'incendie de la décharge privatisée de San Cristóbal, sera oublié comme une autre réunion sans conséquence, une autre procédure bureaucratique menée à bien par simple formalité par les gouvernements de la région, sans aucun bénéfice pour les peuples.

Le slogan « *Ensemble pour une Ibéro-Amérique juste et durable* » s'est en fait heurté aux politiques de déprédation capitaliste qui dévorent l'Amérique latine et les Caraïbes, une région qui se caractérise également comme la plus inégale et la plus injuste du monde. Et dans ce cadre, la République dominicaine fait partie des pays aux pires indices, puisque selon ses propres chiffres officiels, les 1% les plus riches de la population thésaurisent un tiers de la richesse créée, tandis que les 50% les plus pauvres en reçoivent environ 12%.

La « Déclaration de Saint-Domingue » signée à l'issue du sommet, en plus d'embellir le processus colonial entamé au XVe siècle en le présentant comme un simple « syncrétisme culturel », regorge de lieux communs et de salutations au multilatéralisme, à la paix, à l'égalité de droits et autres belles références sans aucune correspondance avec les politiques de ces gouvernements. Par exemple, l'inclusion d'une supposée « *perspective de genre dans tous les accords conclus* » a été applaudie, mais nous parlons des mêmes gouvernements d'une région où les droits des femmes sont écrasés, et surtout en République dominicaine où des taux très élevés sont exposés : de violence, de grossesse chez les adolescentes, d'obstacles à l'accès à la santé, à l'éducation et aux méthodes de planification familiale, et où l'avortement est absolument criminalisé.

On parle de valoriser les contributions des peuples autochtones et d'ascendance africaine, tandis que les gouvernements cèdent les territoires de ces peuples aux sociétés pétrolières et minières impérialistes, tandis que les écologistes sont assassinés et les protestations contre la déprédation de l'environnement sont criminalisées. Et surtout en République dominicaine, où le gouvernement procède à un déni systématique des contributions de la communauté immigrée haïtienne, la persécute par des déportations massives et soutient la dénationalisation d'environ deux cent mille dominicains d'origine haïtienne, construisant un régime d'apartheid au cœur des Caraïbes sous le regard complaisant des gouvernements de la région.

Pour couronner l'hypocrisie de manière plus spectaculaire, on parle d'un "engagement en faveur d'une migration sûre, ordonnée et régulière, respectant pleinement les droits humains des migrants" et avec "l'insertion socio-économique des migrants", précisément dans un pays qui mène une campagne raciste furieuse contre la communauté immigrée et leur dénie tous les droits sociaux et économiques. Les prétendus "énormes efforts" du gouvernement Abinader pour "contribuer à une solution à la difficile situation humanitaire" en Haïti sont même "reconnus" ! Un président qui demande systématiquement l'intervention du pays voisin et qui ne reconnaît pas le droit d'asile est reconnu ! Plus de cynisme, impossible.

On parle d'inverser la perte de diversité biologique, tout en déboisant et en polluant les terres, les rivières et les mers à une échelle jamais vue auparavant dans l'histoire de la région. On parle de "travail décent" tout en niant le droit de la classe ouvrière de s'organiser en syndicats, de se mobiliser et de faire des grèves, et dans le cas de la République dominicaine, on va même jusqu'à protéger et défendre une entreprise sucrière étrangère du gouvernement. , Central Romana, avec des accusations documentées d'imposer le travail forcé contre les travailleurs de la canne à sucre. On parle de la nécessité d'un système financier international "plus juste, démocratique, inclusif et solidaire", alors qu'au moins deux des présidents présents au sommet, Abinader et *suite à la page(15)*

ODYANS PIBLIK, VOTE POU BIDJÈ AK ELEKSYON DISTRI LEKÒL WESTBURY LAVIL NAN NORTH HEMPSTEAD ak HEMPSTEAD NASSAU KONTE WESTBURY, NEW YORK

AVI SA A BAY ke, dapre yon rezolisyon nan KOMISYON KONSÈY EDIKASYON NAN DISTRI LEKÒL WESTBURY, VIL NAN HEMPSTEAD AK NORTH HEMPSTEAD, NASSAU COUNTY ETA NEW YORK, adopte, 6 jiyè 2022, yon odyans piblik nan kalifye elektè nan Distri Lekòl Westbury, Nassau County, Westbury, New York ap fèt nan Oditoryòm nan Westbury High School, One Post Road, Old Westbury, New York nan madi 2 mai 2023 a 7:30. PM (tan nòmal) pou yo revize bidjè yo pwopoze a ak pou tranzaksyon an nan biznis tankou otorize pa Lwa Edikasyon nan Eta New York. Nenpòt moun ki rete nan distri lekòl la ka resevwa yon kopi deklarasyon bidjè a, sou demann, apati 25 avril 2023 nan Biwo Administrasyon an, Two Hitchcock Lane, Old Westbury, New York.
AK PLIS AVI BAY ke, vòt yo ak eleksyon pa elektè yo ki anrejistre nan Distri Lekòl Westbury, Lavil Hempstead ak North Hempstead, Nassau County, Westbury, New York ap fèt nan zòn eleksyon yo dekri nan paragraf sa yo nan madi, 16 mai 2023 epi vòt la pral ant 6:00 AM ak 9:00 PM (tan nòmal) nan lekòl yo deziyen jan yo mansyone nan paragraf yo pou rezon sa yo:
Pou apwouve oswa dezapwouve bidjè yo pwopoze a (konplete oswa amande) nan depans estime pou ane kap vini la jan yo soumèt pa Komisyon Konsèy Edikasyon Westbury a, nan bi pou otorize prelve yon taks sou pwopriyete a peye taks sou li nan distri lekòl la pou depans yo estime pou ane fiskal la ki pral vini.

Pou apwouve oswa dezapwouve yon pwopozisyon pou amande limit kantite mil ki egziste deja pou Distri a transpòte elèv ki elijib ki ale nan yon lekòl piblik oswa yon lekòl ki pa piblik.

(c) Eleksyon de (2) manm nan Komisyon Konsèy Edikasyon an, chak pou yon tèm konplè twa (3) ane kòmanse, 1 jiyè 2023 epi ki fini 30 jen 2026. De (2) ofisyèl prezan yo se Robin L. Bolling ak Rodney A. Caines.

AK PLIS AVI BAY ke pwopozisyon sa a nan fòm sa a pral prezante bay elektè ki kalifye nan Distri a nan Reyinyon ak Eleksyon Anyèl Distri a:

Pwopozisyon #2- Pwopozisyon Transpò

WI NON

REZOUD: Komisyon Konsèy Edikasyon Distri Westbury ("Distri a") dwe otorize pou amande limit kantite mil ki egziste deja pou Distri a transpòte elèv ki elijib ki nan yon lekòl piblik oswa yon lekòl ki pa piblik.
Yo pral bay transpò jan sa yo sou depans distri a:
Pou elèv ki nan kindergaden, ki abite zewo mil oswa plis nan lekòl yo ale legalman.
Pou elèv ki nan Klas 1ye-5 yèm ane, ki abite omwen yon mwatye mil oswa plis nan lekòl yo ale legalman.
Pou elèv ki nan klas 6yèm-12yèm ane, ki abite omwen yon mil oswa plis de lekòl yo ale legalman.
AK PLIS AVI BAY, yo ka jwenn yon kopi bidjè a oswa deklarasyon an si yon moun k ap viv nan distri lekòl la mande li pandan lè biznis apati 25 avril 2023, eksepte samdi, dimanch oswa konje yo, nan Biwo Administrasyon an, Two Hitchcock. Lane, Old Westbury, New York ak nan chak lekòl nan Distri a pandan 9:00 AM a 3:00 PM (tan nomòl) nan biwo direktè lekòl la nan chak nan lekòl ki anba a ak nan Westbury Memorial Public Library (bibliyotèk piblik la):
Westbury High School, One Post Road, Old Westbury, New York
Westbury Middle School, 455 Rockland Street, Westbury, New York
Drexel Avenue School, 161 Drexel Avenue, Westbury, New York
Powells Lane School, 603 Powells Lane, Westbury, New York
Park Avenue School, 955 Park Avenue, Westbury, New York
Dryden Street, School, 545 Dryden Street, Westbury, New York
Westbury Memorial Public Library, 445 Jefferson Street, Westbury, New York
Westbury School District Website – www.westbury-schools.org
AK PLIS AVI BAY ke, dapre Real Property Tax Law Section 495 (lwa sou taks sou pwopriyete), yon rapò egzanpsyon detaye egzanpsyon nan taksasyon pwopriyete reyèl dwe disponib epi ajoute nan nenpòt ki pwovizwa, preliminè oswa bidjè final.

AK PLIS AVI BAY ke, petisyon ki gen omwen vennsenk (25) siyati nan elektè yo ki kalifye kandida nominasyon pou biwo a nan Manm nan Komisyon Konsèy Edikasyon an dwe depoze nan Grefye Distri a nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY ant 9:00 AM ak 5:00 PM (tan nòmal) pa pita pase lendi 17 avril 2023; petisyon sa yo dwe endike tou non ak adrès chak siyatèr, e dwe endike non ak adrès kandida a.
AK PLIS AVI BAY ke, aplikasyon pou bilten vòt pa korespondans yo ka aplike pou nan Bilding Administrasyon an pandan lè biznis yo lendi jiska vandredi, eksepte jou konje oswa sou sit entènèt UFSD Westbury. Si yo dwe voye bilten vòt la pa lapòs ba elektè yo, Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon ou ranpli, pa pita ke 9 mai 2023. Si Biwo Grefye Distri a dwe delivre pèsonèlman elektè a nan bilten vòt la, se Grefye Distri a ki dwe ranpli aplikasyon an pa pita ke lendi 15 mai 2023. Grefye Distri a dwe resevwa bilten vòt pa korespondans pa pita ke 5:00 PM (tan nòmal) nan madi, 16 mai 2023.
Yon lis tout moun ki dwe resevwa bilten vòt absan yo ap disponib nan Biwo Grefye a nan Distri a pandan lè travay lekòl la nan chak nan senk (5) jou yo anvan jou eleksyon an, eksepte dimanch, ak nan samdi, 13 mai 2023 ant 9:00 AM ak l2:00 PM ak nan biwo vòt yo nan jou eleksyon an. Nenpòt ki elektè ki kalifye ki prezan nan biwo vòt la kapab fè objeksyon pou vote bilten vòt la sou rezon ki apwopriye pou fè defi li yo ak rezon ki fè sa nan yon Enspektè Eleksyon anvan fen biwo vòt yo.
Distri a te divize zòn eleksyon yo jan sa a:
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 1 konsiste de tout zòn ki sitiye ant lès nan Post Road ak Post Avenue, nan sid ak nan lwès North Hempstead la - Oyster Bay Town Line, nan nò jiska Brush Hollow Road, Union Avenue rive School Street nan Old Country Road ak nan nò Old Country. Road. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan WESTBURY MIDDLE SCHOOL, 455 ROCKLAND STREET, WESTBURY, NEW YORK.
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 2 konsiste de tout zòn ki sitiye nan lwès Post Avenue, Westbury ak Post Road, Old Westbury, lès nan Ellison Avenue ak nan nò Old Country Road. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan DREXEL SCHOOL, 161 DREXEL AVENUE, WESTBURY, NEW YORK.
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 3 konsiste de tout zòn ke yo rele New Cassel, Vil North Hempstead, ki chita lès nan School Street ant Long Island Railroad ak Union Avenue ak Brush Hollow Road; tou sa chita ant Grand Boulevard ak fwontyè a lès nan distri a, nan nò Old Country Road ak nan sid Long Island Railroad la. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan PARK SCHOOL, 955 PARK AVENUE EAST, WESTBURY, NEW YORK.
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 4 konsiste de tout zòn ke yo rele New Cassel, Vil nan North Hempstead, ki chita nan sid Long Island Railroad e nan nò Old Country Road, lès nan School Street ak limite nan nòdès la pa Grand Boulevard. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan DRYDEN SCHOOL, 545 DRYDEN STREET, WESTBURY, NEW YORK.
AK PLIS AVI BAY ke Votè ki nan Militè ki pa anrejistre pou vote kounye a ka aplike pou enskri kòm yon elektè ki kalifye nan Distri a lè yo kontakte Grefye Distri a nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY, pa telefòn 516-874-1828, oswa imèl: districtclerk@westburyschools.org pou resevwa yon aplikasyon pou enskri kòm yon elektè ki kalifye nan Distri a pou Reyinyon Anyèl la 16 mai 2023. Votè ki nan Militè a ka endike preferans yo pou resevwa aplikasyon enskripsyon an pa lapòs, pa faks oswa pa lapòs elektwonik (imèl). Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon pou enskri a pa pi ta pase 5:00 PM nan 20 avril 2023. Rejis elektè yo prepare ak depoze nan biwo grefye distri a dwe enkli non tout elektè militè ki soumèt yon enskripsyon elektè ki valab. Yon elektè militè vle di yon elektè kalifye nan Eta New York ki nan sèvis militè aktyèl e ap, konsa, absan nan Distri a kote li kalifye pou vote nan jou enskripsyon an oswa eleksyon an oswa revoke/mete deyò nan sèvis militè nan 30 jou nan yon eleksyon oswa yon mari oswa madanm, paran, pitit oswa depandan votè nan militè si yon elektè kalifye nan Eta New York ak yon okipan nan distri lekòl la kòm vote nan militè yo, oswa pèsonèl militè k ap viv sou yon lakou militè nan yon distri lekòl nan Eta New York pou yon peryòd 30 jou imedyatman anvan eleksyon an.
AK PLIS AVI BAY ke Votè ki nan Militè ki kalifye pou votè nan Distri a ka jwenn yon aplikasyon pou yon bilten militè lè yo kontakte Grefye Distri a nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY, pa telefòn 516-874-1828, oswa imèl: districtclerk@westburyschools.org. Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon pou yon bilten militè pa pita ke 5:00 PM nan 20 avril 2023. Votè Militè a ka endike preferans yo pou resevwa aplikasyon pou yon bilten militè ak bilten militè a pa lapòs, pa faks oswa imèl. Yo pral voye bilten vòt militè yo pa lapòs oswa distribiye otreman pa pita pase 21 avril 2023. Grefye Distri a dwe resevwa bilten militè yo (1) anvan yo fèmen biwo vòt yo nan jou eleksyon an epi ki montre yon mak anilasyon nan sèvis lapòs Etazini oswa nan sèvis lapòs yon peyi etranje, oswa ki montre yon otorizasyon dat pou yon lòt ajans nan Gouvènman Etazini/ Ameriken oswa (2) pa 5:00 PM nan jou eleksyon an epi siyen epi gen date pa votè militè yo ak yon temwen ladan yo, ak yon dat ki detèmine yo dwe pa pita pase jou a anvan eleksyon an. Yon lis tout moun ki gen bilten militè yo te bay yo ap disponib pou enspeksyon nan elektè yo ki kalifye nan Distri a nan Biwo Grefye Distri a pandan lè biwo a ant 9:00 am a 4:00 pm, tan dominan, jouk jou eleksyon Distri Lekòl la ak Vòt la.

AVI SOU ENSKRIPSYON
AK PLIS AVI BAY ke; enskripsyon pèsonèl votè yo egzije swa dapre Seksyon 2014 Lwa Edikasyon oswa dapre Atik 5 Lwa Eleksyon an (Lwa sou Edikasyon yo). Si yon elektè anrejistre anvan dapre Seksyon 2014 Lwa sou Edikasyon an epi li te vote nan yon Reyinyon Distri Anyèl oswa Espesyal (eleksyon) ki te fèt pandan kat (4) ane kalandriye anvan yo, li kalifye pou vote nan eleksyon sa a; si yon elektè anrejistre epi kalifye pou vote dapre Atik 5 Lwa Eleksyon an, li kalifye tou pou li vote nan eleksyon sa a. Tout lòt moun ki vle vote dwe enskri.
Okipan ki kalifye nan Distri a ap pèmèt yo enskri pou reyinyon distri lekòl yo ak eleksyon nan Biwo Grefye Distri a, ki nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY ant 9:00 AM ak 12:00 PM epi ant 2:00 PM ak 4:00 PM nan mèkredi lè lekòl la louvri kòmanse ak premye jou prezans elèv yo nan mwa septanm nan epi ki fini ak dènye jou prezans elèv yo nan mwa jen, ak ant 9:00 AM a 1:00 PM nan jou biznis regilye pandan mwa jiyè ak out. Dat final la pou enskri pou Reyinyon Anyèl la sou 16 mai 2023 se jedi 11 mai 2023 ant 9:00 am ak 12:00 pm epi ant 2:00 pm ak 4:00 pm.
Komisyon Konsèy Enskripsyon an ap rankontre, avèk Grefye Distri a, nan jedi 11 mai 2023 ant 2:00 PM ak 8:00 PM (tan nòmal) nan bi pou yo enskri tout elektè yo ki kalifye nan Distri a dapre sa a. Seksyon 2014 nan Lwa sou Edikasyon, yo ajoute nenpòt non adisyonèl nan Rejis la yo dwe itilize nan eleksyon an deja mansyone, nan ki tan nenpòt moun ki pral pèmèt li gen non li oswa li mete sou Rejis la, si nan reyinyon Komisyon Konsèy Enskripsyon a yo rekonèt li oswa pwouve nan satisfaksyon Komisyon Konsèy Enskripsyon a pèmèt yo vote nan eleksyon an enskri a prepare, nan kote sa yo:
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 1 WESTBURY SCHOOL SCHOOL
455 Rockland Street, Westbury, New York
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 2 DREXEL AVENUE SCHOOL
161 Drexel Avenue, Westbury, New York

ZÒN ELEKSYON NIMEWO 3 PARK AVENUE SCHOOL
955 Park Avenue, Westbury, New York
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 4 DRYDEN STREET SCHOOL
545 Dryden Street, Westbury, New York
Touswit apre yo finn enskri a, yo dwe depoze li nan Biwo Grefye Distri a, kote nenpòt elektè ki kalifye pou Distri a dwe enspekte li ant 9:00 AM ak 3:00 PM (tan nòmal) sou chak nan senk (5) jou yo anvan jou a etabli pou Reyinyon Anyèl eksepte dimanch ak samdi, 13 mai 2023 ant 9:00 AM ak 12:00 PM ak nan biwo vòt la(yo) nan jou eleksyon an.
AK PLIS AVI BAY ke, dapre Seksyon 2014 Lwa Edikasyon Eta New York, Komisyon Enskripsyon an ak Grefye Distri a pral rankontre nan WESTBURY MIDDLE SCHOOL, 455 Rockland Street, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 1 jan sa eksplike deja) ak DREXEL AVENUE SCHOOL, 161 Drexel Avenue, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 2 jan sa eksplike deja) ak PARK AVENUE SCHOOL, 955 Park Avenue, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 3 jan sa eksplike deja) ak DRYDEN STREET SCHOOL, 545 Dryden Street, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 4 jan sa eksplike deja) sou 11 mai 2023 ant 2:00 PM ak 8:00 PM (tan nòmal) nan bi pou yo prepare ENSKRI Distri Lekòl la pou reyinyon yo ak eleksyon ki te fèt apre Reyinyon Anyèl la ki te fèt nan 16 mai 2023.
AK PLIS AVI BAY ke, dapre yon règ adopte pa Komisyon Konsèy Edikasyon an dapre Seksyon 2035 ak 2008 nan Lwa sou Edikasyon nan Eta New York, nenpòt referandann oswa pwopozisyon yo pou amande/chanje bidjè a oswa otreman yo dwe soumèt pou vote nan eleksyon sa yo, ki pa lalwa egzije yo dwe enkli nan avi legal la pou vòt la, yo dwe depoze nan Komisyon Konsèy Edikasyon an nan Bilding Administrasyon, Two Hitchcock Lane, Old Westbury, New York sou oswa avan 17 avril 2023 a 5:00 pm (tan nòmal), yo dwe tape oswa enprime nan lang angle, yo dwe dirije nan Biwo Grefye Distri a, yo dwe siyen pa omwen vennsenk (25) elektè kalifye nan Distri a; e dwe mete non chak moun ki siyen. Nenpòt pwopozisyon kapab refize pa Komisyon Konsèy Edikasyon an si bi pou pwopozisyon se pa nan pouvwa votè yo, oswa ki kote depans la nan lajan an egzije nan pwopozisyon, si pwopozisyon a echwe epi pa enkli ladan espesifik afektasyon ki nesesè.
KALIFIKASYON POU VOTE NAN NENPÒT REYINYON NAN DISTRI LEKÒL LA
A. Yon moun dwe sitwayen Etazini.
B. Dizwit an oswa plis.
C. Dwe ap viv nan distri a pou yon peryòd trant jou oswa plis pou eleksyon kap vini
an kote li pral vote.
D. Dwe anrejistre pou vote nan Nassau County oswa nan Eleksyon Lekòl yo.

Beverley Cathnott
Grefye Distri a
Komisyon Konsèy Edikasyon
Westbury Union Free School District
Towns of Hempstead and North Hempstead
County of Nassau
Westbury, New York

Ansyen prezidan Aristide fè yon ti pale


Prezidan Aristide lè l t ap fè diskou nan gradyasyon etidyan yo

Se grav wi pou yo dirijan politik nan kalib ansyen prezidan Jean-Bertrand Aristide pou se chak lane yo ba l dwa pou l pale piblikman sou sitiyasyon peyi a. Men se nan diskou gradyasyon 230 etidyan Inivèsite Fondasyon Aristid la li toujou pwofite fè yon ti pale. Ane sa a yon grenn bagay li di ki kòrèk: sitiyasyon n ap viv jodia se rezilta 2 koudeta yo te fè kont rejim lavalas la.

Sa yon moun met pale anpil se yon kokennchenn verite, apresa Titid pa di anyen k serye. Pètèt li pa vle pale twòp, pou yo pa wete grenn jou gradyasyon an lan men l, pou l pa pale menm. Men pou yon moun ta aksepte viv nan yon kondisyon konsa se ta yon gwo krim. Antoulèka jan bagay la ye la a, sanble se yon fwa lan, yo bay ansyen prezidan an libète pou l pale.

Nènèl Cassy ak Steeve Khawly jwenn men sòl pa yo



Peyi Kanada pran plezi nan kriz Ayiti a pou l pwofite ap bay yon seri politisyen ratdokale ak kèk kliyan l nan boujwazi ayisyen an yon men sòl sanksyon. Nan kad moun k ap alimante vyolans nan peyi a.

Sanksyon kanadyen yo ki gen rapò ak Ayiti te mete anvigè daprè Lwa Mezi Ekonomik Espesyal ak Lwa Nasyonzini. Règleman Mezi Ekonomik Espesyal (Ayiti) enpoze restriksyon sou operasyon yo, efektivman yon friz byen, ki enplike nenpòt moun ki gen non l ki parèt sou lis ki etabli pou objektif sa a.

Sanble peyi Kanada ak Meriken tou poko kapab wè non Reginald Boulòs ak Dimitri Vorbe nan lis sa a.

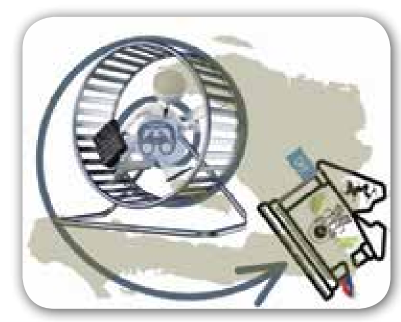
Rodolphe Jaar plede koupab


Rodolphe Jaar

Nan kad asasina ansyen prezidan Jovenel Moise la, asasen yo bay pou Rodolphe Jaar plede koupab devan yon komisè Ameriken. Misye admèt li te "bay sipò materyèl ak resous, anpatikilye pèsonèl (enkli tèt li), lajan, materyèl ak sèvis, sipò materyèl ak resous yo ta dwe itilize pou planifye ak egzekite lanmò prezidan an

Rodolphe Jaar dakò ak asistan pwosekitè a, li te bay lajan ki te itilize an pati pou jwenn zam pou fasilite egzekisyon operasyon an. Li te tou bay sipò lojistik tankou manje, lojman, ak lòt nesesite pou divès ko-konspiratè. Li admèt tou, li te bay lajan pou konwonp kèk ofisyèl ayisyen ki te responsab sekirite Prezidan Moïse pou mèsenè yo te kapab jwenn aksè antre lakay Prezidan an pandan operasyon an.

L’expertise de l’e-gouvernance et la spirale de l’errance



La spirale de l’errance
© Erno Renoncourt

Par Erno Renoncourt

L’utopie
Je pars de l’hypothèse hautement improbable que, par un singulier hasard, dont la nature a le secret, Haïti a pu accéder à une gouvernance responsable et intelligente. Je postule que le chef de ce nouveau gouvernement, systémiquement (c’est-à-dire techniquement, managérialement et éthiquement) compétent, convaincu de l’impérieuse nécessité de passer du management d’insignifiance et d’indigence de ces 66 dernières années à un management de rupture et d’innovation, a décidé d’engager Haïti sur la voie d’un changement durable. Pour réussir, il s’est proposé de mettre en œuvre une stratégie contextuelle de refondation de l’écosystème institutionnel national en mobilisant les ressources endogènes du pays. Et comme tout bon stratège intelligent, avant de formuler ses objectifs et de planifier ses activités, il a souhaité accéder à des données contextuelles et problématiques susceptibles de lui permettre de diagnostiquer en profondeur les causes de cette invariante trajectoire de défaillance sur laquelle glisse Haïti.

La brèche étincelante
Sublimé par un tel projet, imbu de la brèche qui s’offre ainsi au pays pour trouver une ligne de fuite hors du cycle d’urgence, d’insignifiance et d’errance qui a longtemps mobilisé l’attention des décideurs sur leur sauvetage personnel et leur zone de confort, je laisse éclater mon délire dans une initiative spontanée. J’ai adressé une longue lettre à ce décideur éthique pour lui décrire ma vision du contexte problématique haïtien et ma disponibilité à lui formuler une offre d’aide à la décision.

Les hypothèses
Ma décision de m’engager [dans] cette initiative repose sur un certain nombre d’hypothèses.

Premièrement, je me laisse dire que celui qui se lance dans une telle démarche stratégique incongrue trouvera forcément le temps de lire et de formuler une réponse. Cette hypothèse repose sur une autre plus improbable encore : Pour agir avec politesse et respect, tout en étant dans le rôle de celui qui a le pouvoir, il faut réellement que ce décideur soit dépouillé de sa carapace de marron et qu’il ait abandonné la suffisance managériale selon laquelle un stratège n’a pas de temps pour se plonger dans les détails de l’écosystème problématique qu’il veut transformer. Si tel n’était pas le cas, il se serait contenté de rester à la surface du réel problématique, comme la grenouille insignifiante et confortable, en récitant les recettes de la gestion axée sur les résultats de l’universelle boîte à outils de la bonne gouvernance.

Ces deux hypothèses me bercent d’une ardente frénésie qui me pousse à inférer que ce nouveau contexte peut rendre les acteurs sociaux, agissant comme experts, administrateurs, gestionnaires, superviseurs, opérateurs et bénéficiaires des actions gouvernementales, plus disponible et plus disposés à transcender leur urgence de survivre pour briser le verrou de leur insignifiance et se mettre en résonance, par un engagement authentique, avec un tel projet qui magnifie l’utopie de la refondation de l’écosystème institutionnel national. Je postule aussi que le collectif haïtien, dont la majorité ne survit que par et dans l’espoir de trouver une aubaine pour fuir le pays, a pu prendre conscience, à partir de l’exemple des luttes sociales en France et ailleurs, que les citoyens d’un pays doivent s’enraciner sur leur terroir en se mobilisant et en luttant au péril de leur vie pour défendre leurs droits et faire avancer la société vers un idéal démocratique jamais acquis, toujours incertain.

Voilà pour le contexte, passons maintenant à la lettre-diagnostic que j’aurais proposée comme aide à la décision, au chef de ce gouvernement, pour définir la stratégie de cette refondation de l’écosystème institutionnel haïtien pour faire vivre l’utopie d’une gouvernance intelligente.

La lettre
Monsieur le Chef du Gouvernement,

Je saisis cette originale initiative pour vous proposer ma disponibilité comme maitre d’ouvrage d’aide à la décision afin d’offrir des scénarios capables de structurer la stratégie de votre gouvernement qui vise à refonder, à partir des ressources endogènes du pays, l’écosystème institutionnel national pour instaurer un climat d’affaires plus intelligent et plus orienté vers les intérêts du pays.

Monsieur, le Chef du gouvernement, il me semble qu’il n’est nul besoin de nous attarder sur le bilan catastrophique et désastreux dans lequel se trouvent les institutions publiques du pays, puisque par votre démarche vous vous inscrivez dans une dynamique de rupture d’avec ce bilan. Il est vrai, hélas, que les entreprises privées ne se portent guère mieux, notamment du point de vue des services qu’elles fournissent à la population. Et si, paradoxalement, elles génèrent, néanmoins, de juteux profits pour leurs propriétaires, en faisant notamment payer en dollars américains des services souvent médiocres, c’est parce qu’elles ont toujours misé sur la défaillance systémique des institutions de la gouvernance publique. Car celles-ci ont été, de 1957 à 2023, pour faire court, le siège de colossaux conflits d’intérêts amenant leurs gestionnaires à toujours mépriser les intérêts du collectif en prêtant allégeance à des intérêts privés qui sont subordonnés à des intérêts mafieux et transnationaux. Ce sont manifestement ces accointances qui ont structuré ce climat d’affaires immonde où l’escroquerie a triomphé et pavé la voie au gangstérisme d’état qui a émergé ces 12 dernières années sous le leadership du banditisme légal.

C’est donc une immense joie de savoir que ces temps sont sur le point d’être révolus, d’où ma frénésie de venir apporter mon étincelle pour irradier cette utopie de gouvernance intelligente. Je me permets donc de partager avec vous, en guise de diagnostic, un jeu de données contextuelles qui objective les contraintes problématiques occultées de l’écosystème haïtien et qui, de ce fait, peut apporter une valeur ajoutée à votre stratégie. C’est d’ailleurs ce que semblez rechercher puisque vous voulez d’abord affiner votre vision en vous plongeant dans le contexte problématique, pour mieux prendre l’ampleur de la mission, définir les objectifs et dimensionner les processus des institutions pour qu’elles soient de vraies interfaces opérationnelles capables d’agir sur les contraintes réelles.

Monsieur le Chef du gouvernement, je pense qu’il est important que je précise que, de par mon métier de professionnel spécialisé dans les systèmes d’information et l’informatique décisionnelle, je travaille avec l’approche systémique qui intègre la pensée critique et mobilise la prospective éthique comme bases contextuelles de pensée complexe pour innover les écosystèmes invariants. C’est ce que les penseurs systémiciens appellent la reliance des savoirs transversaux qui permettent de penser dans la complexité pour agir avec intelligence.

En soulignant le rôle de la pensée critique et éthique comme gradients de raisonnance de mes postures professionnelles, je cherche à situer la place que prend dans mon diagnostic les données contextuelles. Ce sont elles, du reste, qui sont la base du système de mesure sur lequel doit reposer la vision de l’innovation. Et cela pour la bonne raison que la même compétence qui permet de performer est aussi celle qui permet d’évaluer. De sorte que la vraie mesure de la performance d’une gouvernance innovante se reflète dans le système de mesure dont il dispose pour évaluer ses actions. Car à tout moment, elle doit se servir de ses multiples capteurs pour anticiper les risques d’invariance en détectant les signaux faibles qui disent les frémissements des bugs dissimulés dans la routine confortable. Or qui dit système de mesure, dit en amont maitrise des processus, maitrise des données et maitrise des postures, car c’est seulement par une intelligente structuration des processus qu’on peut cartographier les données qui alimentent la mémoire de l’écosystème organisationnel pour anticiper les risques et dimensionner les postures des pilotes et des acteurs métiers face aux incertitudes de l’environnement avec lequel ils sont en interaction.

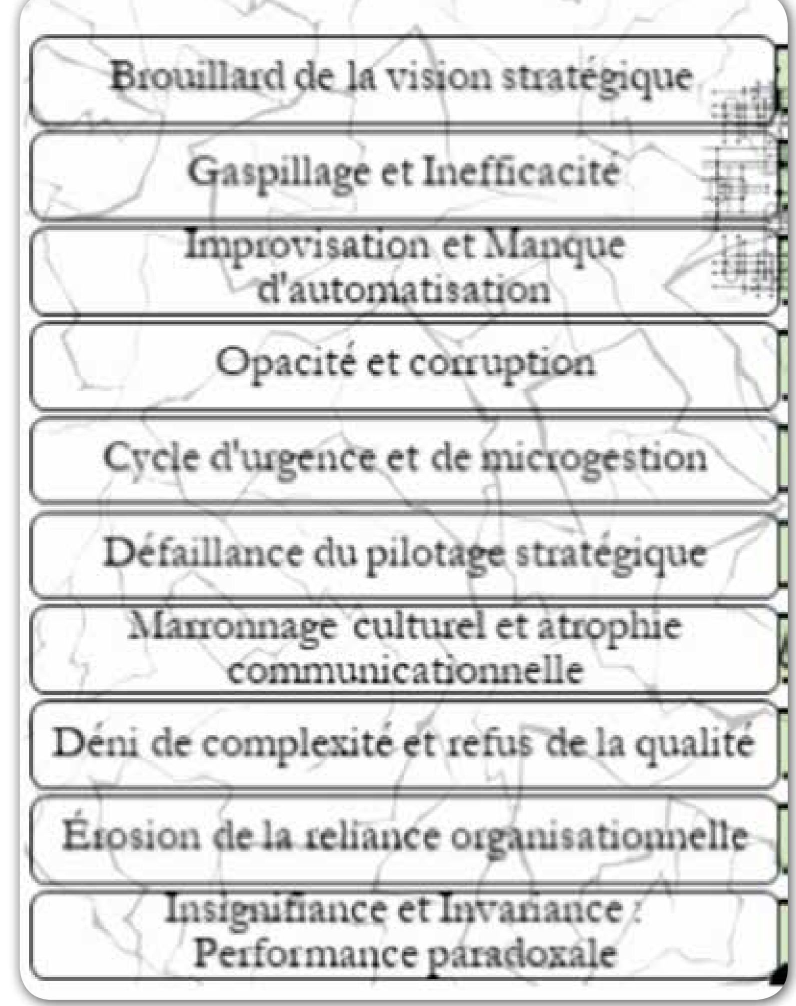
En conséquence mon offre s’articulera sur un écosystème de données qui tentera de baliser le contexte problématique, en tenant compte du réel défaillant pour objectiver les contraintes afin de dimensionner les processus qui permettront d’apporter des réponses en maitrisant les marges de valeurs et l’intégrité des acteurs.

Permettez, Monsieur le Chef de gouvernement, que je précise que cette offre s’adapte parfaitement au contexte réel de nos institutions publiques, puisqu’elle est le fruit d’un apprentissage nourri par le retour d’expérience de 18 années d’expertise comme consultant auprès du renforcement institutionnel haïtien sur les domaines stratégiques comme la justice, l’éducation, la sécurité sociale, la santé, la gouvernance et les technologies. Au cours de cette longue expérience diversifiée, j’ai pu accéder à un modèle de données contextuelles qui peut scientifiquement vous offrir les brèches à saisir pour refonder notre écosystème organisationnel.

Grâce à ce modèle de données, j’ai pu identifier les lignes de forces de 10 grandes failles enchevêtrées dans l’écosystème institutionnel haïtien. Elles forment un gigantesque réseau de contraintes qui ébranle, précarise, fissure les murs de la gouvernance publique et d’entreprise du pays. Le drame est que ces failles agissent et diffusent leurs contraintes dans le plus grand silence en irradiant un enfumage qui brouille la vision stratégique. Ce faisant, elles confortent les insignifiances qui sont célébrées comme performance et verrouillent l’écosystème institutionnel sur un cycle invariant de résilience qui tue l’intelligence collective, car l’urgence devient la seule réponse possible aux défaillances. D’où cette trajectoire erratique sur laquelle glisse le pays, alors que toutes les institutions du pays ont été prises en charge depuis 37 ans par l’expertise de l’e-gouvernance du renforcement institutionnel. En outre, les experts qui ont piloté la stratégie du renforcement des institutions haïtiennes sont tous de brillants universitaires et d’illustres gestionnaires dont la renommée académique et/ou culturelle est attestée par de prestigieuses universités étrangères.

Cette réalité troublante donne lieu à une paradoxe anthropologique angoissant qui caractérise Haiti comme un fumier de défaillances peuplé d’insignifiants doctorés. Plus le pays consomme les ressources humaines surdiplômées venant des universités d’ici ou d’ailleurs, plus il dépend de l’assistance internationale. Or cette assistance, si performante pour ceux qui la mettent en

suite à la page(16)



Les 10 segments de failles de l’errance haïtienne © Erno Renoncourt



Le réseau de failles qui déshumanise l’écosystème haïtien © Erno Renoncourt

Crise, la CARICOM entre en scène !


Le Premier ministre jamaïcain, Andrew Holness et son homologue par intérim d'Haïti Ariel Henry

Par Catherine Charlemagne

(2ème partie)

La Mission de la CARICOM du 27 février 2023 conduite par le Premier ministre jamaïcain, Andrew Holness, n'a passé que quelques heures à Port-au-Prince. Selon tous les spécialistes de la politique haïtienne, elle ne pouvait espérer trouver de solutions dans une crise qui s'achemine sur sa troisième année, en tout cas, depuis la prise du pouvoir par le Premier ministre Ariel Henry. Arrivée dans la matinée du lundi 27 février, c'est au pas de charge que la délégation a été forcée de rencontrer différentes entités impliquées. Or, des acteurs et Secteurs il y en a légion dans cette crise. Chacun avait ses préoccupations, ses mots à dire et surtout ses exigences par rapport aux autres, principalement par rapport à Ariel Henry. Naturellement, le Premier ministre de facto, avait reçu à la Villa d'Accueil, l'ensemble de la délégation qui voulait savoir en quoi elle peut être utile à son gouvernement, alors que la demande du gouvernement reste la même.

Il cherche une aide militaire de la Communauté internationale pour combattre l'insécurité. Dans un tweet publié après la rencontre avec la délégation, les Servies du Premier ministre ont fait savoir : *« Lors de sa fructueuse rencontre avec la délégation de la CARICOM, le Premier ministre, Dr Ariel Henry, a fait valoir l'urgence que des actions concrètes soient menées pour le rétablissement d'un environnement sécuritaire. Ce qui constitue la préoccupation première du gouvernement et une condition essentielle pour l'organisation des élections »* peut-on lire. Mais, il n'y avait pas que les responsables du gouvernement qui allaient s'asseoir avec le Premier ministre jamaïcain et sa délégation. Le Haut Conseil de la Transition (HCT) aussi a eu l'honneur de ces visiteurs de passage dans la capitale dans le cadre de la Mission de la CARICOM. Mme Mirlande H. Manigat, la Présidente du HCT, s'est réjouie de la rencontre et paraissait très enthousiaste, voire confiante. Selon Mirlande H. Manigat : *« La rencontre a été très cordiale.*

Ils ne sont pas venus en donneurs de leçons. Ils ont été très réceptifs. Nous leur avons expliqué ce qu'est le HCT, nos ambitions, la nature de notre rapport avec le gouvernement, etc. Nous les avons interrogés pour savoir ce qu'ils étaient venus faire ici, et quelles étaient leurs perspectives et leurs ambitions. Nous leur avons expliqué que la sécurité est la plus grande priorité » avançait l'ancienne Secrétaire générale du RDNP. Mais, prudente tout de même sur un éventuel envoi de troupes militaires : « D'après ma compréhension, ils n'enverront pas de troupes. D'abord parce que les pays de la CARICOM n'ont pas d'armées. De plus, ils n'expérimentent pas nos problèmes liés à l'insécurité. Le banditisme qui y sévit n'a rien à voir avec ce que nous vivons ici. Ils n'ont pas les moyens pour envoyer des forces. La Jamaïque s'est proposée, certes, mais pour aider la PNH, pas pour envoyer des soldats. Les membres de la CARICOM sont prêts à aider dans la construction d'une force de police capable de redonner confiance à la population » reconnaît la Présidente du HCT.

Quant au Secteur d'affaires, dont une délégation a eu un entretien avec les membres de la Mission, il ne fait aucun doute que la Communauté internationale recherche plutôt un consensus entre acteurs susceptibles d'accepter une force militaire en Haïti. Selon l'un des membres de ce Secteur, le Président de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), Wilhem Lemke, le chef de la Délégation et son équipe ont été très attentifs à leurs doléances et leurs conseils : *« Nous leur avons dit qu'il faut une plus grande masse critique. C'est se leurrer de penser qu'on aura un consensus à 100%. Ils ont compris. Ils ont dit avoir décelé que certains qui étaient intransigeants sur une assistance sécuritaire seraient prêts à faire des concessions. Ils veulent plus d'assurance sur le fait qu'une assistance étrangère serait la bienvenue. La CARICOM a également pour objectif de porter la Communauté internationale à accorder plus d'attention à Haïti comme c'est le cas avec l'Ukraine »* a informé le patron de l'ADIH.

Bien sûr, l'institution policière figurait en bonne place dans le menu du jour. Le chef de la police haïtienne, Frantz Elbe, a eu droit à sa poignée de main et a dû entendre la même histoire : que la police nationale d'Haïti sera couverte de tout ce dont elle aura besoin pour mener à bien sa mission. Cela fait presque trente ans que tous les Directeurs généraux de la PNH entendent la même chose. Les partis politiques, la Société civile, les responsables de divers Accords, ont tous été reçus par le Premier ministre Andrew Holness et le reste de la Mission. Si Jerry Tardieu, ancien parlementaire de Pétion-Ville et chef du Parti En Avant, a été le premier à être reçu en audience, il n'était pas le seul. Il a indiqué tout de même que « La rencontre avec la délégation de la CARICOM a été empreinte de cordialité et de respect mutuel. J'ai fait valoir la position de En avant qui n'a jamais varié. L'Accord du 21 décembre est un pas dans la bonne direction mais insuffisant et incomplet.

Il nous faut au plus vite un deuxième round de discussion pour en arriver à un accord final plus consensuel et inclusif. J'ai aussi fait valoir l'urgence sécuritaire en rappelant le martyr que subit la population haïtienne otage des gangs armés ». Bien évidemment, l'Accord de Montana qui se veut incontournable face à Ariel Henry a été de la partie. C'est Sabine Manigat qui s'était prêtée au jeu de questions et réponses après la rencontre. Selon ce membre de l'Accord du 30 août *« Il y avait trop de monde et pas assez de temps. Mais, l'intention était là. Le Premier ministre jamaïcain s'est bien mis à l'écoute. Il a été très patient. L'atmosphère n'était pas toujours cordiale, puisque les différences sont profondes. Les échanges pour Montana portaient sur quatre points intrinsèquement liés que sont : Sécurité, Constitution, élections et gouvernance »* disait-elle.

D'autres formations politiques comme : Pitit Dessalines de l'ancien sénateur Jean-Charles Moïse ; LAPEH de l'ex-sénateur Jean Hector Anacassis ; UNIR de l'ancien journaliste Clarens Renois ; PHTK de Liné Balthazar ; OPL de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale Edgard Leblanc Fils ; MOPOD de l'agronome Jean André Victor ; GREH de l'ex-colonel Himmler Rebu et Kontra-Pèp La de l'ex-sénateur des Nippes Jean William Jeanty, etc, ont aussi rencontré la délégation et ont exposé la gravité de la situation. Selon la Mission de la CARICOM, ces entretiens avec chaque acteur de la vie nationale entre dans le cadre du dialogue et du consensus que recherche l'International en vue de trouver une réponse inclusive à la crise qui impacte la vie de tous les haïtiens depuis des années. Mais, pour d'autres secteurs qui n'ont pas été reçus, cette Mission n'est qu'une visite de plus dans la capitale haïtienne, sans plus. Ils vont même jusqu'à dire qu'il s'agissait d'une « Perte de temps de croire que la CARICOM peut résoudre la crise haïtienne ».

En tout cas, c'est ce que disaient les dirigeants du *Mouvement point final* qui estiment *« jamais au grand jamais la CARICOM ne pourrait faire quoi que ce soit là où même l'ONU et l'OEA échouent et ont peur aujourd'hui de rentrer dans un engrenage où elles ne voient aucune porte de sortie. »* Enfin, au retour de la Mission de Andrew Holness, une réunion de suivi a été organisée le dimanche 5 mars 2023 avec les chefs d'Etat et de gouvernement de la CARICOM sous la présidence du Premier ministre des Bahamas, Philip Davis, nouveau Président de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Outre le soutien promis au gouvernement haïtien et aide à apporter à la PNH, il a été question que la CARICOM sollicite le soutien des Etats africains en faveur d'Haïti en reconnaissance, selon les dirigeants de cette organisation : des expériences historiques et de la forte relation afro-caribéenne. Autant dire, la montagne n'a accouché que d'une souris, en clair c'était une Mission pour rien. Mais ça, tout le monde s'y attendait y compris, d'ailleurs, la CARICOM. (**Fin**)

C.C


Le lundi 27 février 2023, des membres du gouvernement par intérim d'Haïti ont rencontré à la résidence officielle du Premier ministre haïtien des membres de la délégation de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)


Rencontre de la délégation de la Caricom avec les hauts gradés de la Police Nationale d' Haiti


Le Premier ministre jamaïcain, Andrew Holness de la Caricom rencontre les membres du Haut Conseil de la Transition

The "American Plan" 2.0
The Global Fragility Act Rolls Out



U.S. Marines bring in humanitarian relief to Haiti after the January 2010 earthquake. Today, Washington wants to use humanitarian relief as a cover to deploy troops in Haiti for the next decade.



U.S. Special Forces in Haiti in 2010. The Global Fragility Act might be dressed in USAID's humanitarian garb but is fundamentally a military deployment

by Kim Ives

In the late 1980s, after the Feb. 7, 1986 fall of Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier, Washington began to implement in earnest its neo-liberal "structural adjustment" of Haiti. "Structural adjustment" is simply an economist's euphemism for crushing austerity cuts, comprised of firing thousands of state workers, sale and closure of state enterprises, the dramatic lowering of tariffs, and the slashing of social programs.

Journalist Michael Massing deftly described the havoc that the U.S. Agency for International Development (USAID or simply AID) brought to Haiti in late 1987 in the *New York Review of Books*.

As Haiti's single largest donor, the agency had tremendous leverage with the Haitian government, and it now used its influence to push for a thorough overhaul of the Haitian economy.... Its chief ally was the new [Haitian] finance minister, Leslie Delatour. Delatour was "an AID mission's dream," as one AID officer put it. He had earned degrees from Johns Hopkins and the University of Chicago, then gone to work for the World Bank.... Delatour adopted an austerity budget and, as part of it, slashed government expenditures... [H]e cut tariffs and eliminated import quotas, thereby allowing in a flow of cheap goods...

Arriving in Haiti in mid-August [1987], I found a country rapidly spinning out of control... As for the economy, the policies of Delatour and AID had produced utter disarray... [A] flood of cheap imports was having a devastating effect on local producers, who simply couldn't compete... The job situation, too, was dismal... Not only were few jobs created, but the closing of the state-owned companies had thrown hundreds of people out of work...

Many Haitians blamed the United States. The country was rife with talk about an ominous "American Plan" designed to keep the country backward and dependent. According to the common wisdom, the plan sought to keep Haitian wages low so as to make the country attractive to American capital. To an outsider, it sounded as though some secret U.S. documents had fallen into the wrong hands. In fact, the "American Plan" was a handy political term for the annual country statements that AID routinely draws up for countries around the world. The [AID] statements had come to the attention of *Haiti Progrès*, a lively leftist newspaper published in Brooklyn. Its articles on AID were then picked up by Haiti's powerful radio stations, the chief source of news for illiterate Haitians. As a result, even Port-au-Prince's poorest residents could talk knowledgeably about the "American Plan." By the spring of 1987, AID had grown so weary of being attacked that it paid an American consultant $40,000 to find out why it was so disliked.

When Haitians resisted the neo-liberal austerity by twice electing President Jean-Bertrand Aristide in 1990 and 2000, they were turned back by two U.S.-backed coups d'état in 1991 and 2004, followed for UN military occupations.

Now, almost four decades later, neo-liberal policies, with their concomitant coups and invasions, have devastated Haiti, leaving it chaotic, crime-plagued, and without an elected government. And guess who's coming to save Haiti from the damage its done? Washington, again.

This time, the U.S. is using what could be called the "American Plan" 2.0. It is essentially a new alliance of USAID "know-how" with Pentagon muscle. The new "American Plan" is called the Global Fragility Act or just GFA.

Just as *Haïti Progrès* sounded the alarm about the first "American Plan," the weekly it spawned in 2007, *Haïti Liberté,* started to call attention to the GFA last summer. Although the GFA was passed with bipartisan support under Trump in 2019, it has remained under the radar. Until now.

Last week, the Biden administration for the first time trumpeted its plans, established in 2021, to make Haiti the GFA's "pilot case."

Unveiling "The U.S. Strategy to Prevent Conflict and Promote Stability 10-Year Strategic Plan for Haiti" on Mar. 24, Washington said it had chosen Haiti for "its strategic relevance and proximity to the United States and the need for a more coordinated long-term approach to address drivers of instability in the country." To fulfill this mission, the U.S. plans to "integrate U.S. diplomacy, development, and security-sector engagement in Haiti." In other words, the State Department, its humanitarian arm, USAID, and the Pentagon will all work in close coordination.

The next day, U.S. Secretary of State Anthony Blinken followed up with a press statement to emphasize that the new American Plan was to "acknowledge that the most pressing challenges of our time do not confine themselves within national borders" and that the U.S. seeks to "address the underlying causes of violence and instability before conflicts can break out or escalate."

This means that the new DOS/USAID/DOD complex will effectively take over Haiti, if Washington gets its way, thereby returning the country from a neo-colony back into a virtual colony as it was from 1915 to 1934, when U.S. Marines occupied and ran it. Nonetheless, the U.S. would try to keep some Haitian window-dressing.

"U.S. government efforts will engage and leverage **partners** among Haitian civil society and the Haitian National Police (HNP)... to strengthen citizen **security** and the **rule of law**... [with a] focus on key high-crime and high-violence **neighborhoods**," [our emphasis] the Mar. 24 statement reads. **Translation**: Washington will deploy troops to fight and subdue armed neighborhood committees seeking radical social change, like the groups of the "Revolutionary Forces of the G9 Family and Allies" federation, while putting some Haitian civilians and cops in front for show.

As a part of this month's roll-out, the Alliance for Peacebuilding, a Washington-based NGO which has been a leading GFA proponent, issued a paper entitled "How Congress Can Break Down Barriers to GFA Implementation." The paper argues that "Congress must also address existing legal barriers to expedite implementation and take measures to provide integrated, non-earmarked, and adaptive funding streams, support to address personnel shortages, and an exemption of the 'material support' prohibition for peacebuilding organizations" operating in Haiti and other GFA target countries. In short, the NGO is proposing to give the GFA's humanitarian/military apparatus a totally free hand and no oversight in its operations. As their paper puts it: "The broad legal restrictions that create criminal and civil liability for providing material support to foreign terrorist organizations (FTOs) limit the effectiveness of programs designed to prevent people from engaging in violent conflict and extremism."

The previously classified Pentagon handbook entitled "Defense Support to Stabilization (DSS): a Guide for Stabilization Practitioners" also has some telling formulations as to how the U.S. military will engage with its adversaries in GFA-targeted nations. It contains extracts pulled from the Defense Department's December 2018 Directive, such as "Stabilization is an inherently political endeavor involving an integrated civilian-military process to create conditions where locally legitimate authorities and systems peaceably manage conflict and prevent a resurgence of violence."

The DSS aims to "synchronize missions" to "reinforce USG [U.S. government] stabilization efforts and promote stability... in conflict-affected areas outside the United States."

The purpose is to stop "violent extremism,... transnational terrorism,... refugees and internally displaced persons,... and mass atrocities... before they impact the security of the United States and its allies and partners."

"Stabilization is required to translate combat success into lasting strategic gains" and "a necessary complement to joint combat power at the tactical, operational, and strategic levels." Furthermore U.S. troops will carry out a "range of military operations in order to counter subversion" and "consolidate military gains to achieve strategic success" using "small-footprint, partner-focused" teams with "indigenous and other external partners," i.e. U.S. Special Forces working with the Haitian army and police. In short, the Pentagon aims "to identify, train, equip, advise, assist, or accompany foreign security forces conducting stabilization actions independently or in conjunction with other USG efforts."

The GFA and DSS also complement Washington's 2022 National Defense Strategy (NDS) which "sets out how the U.S. military will meet growing threats to vital U.S. national security interests" and "act urgently to sustain and strengthen U.S. deterrence, with the People's Republic of China (PRC) as the [Pentagon's] pacing challenge. The strategy identifies four top-level defense priorities that the Department must pursue to strengthen deterrence: (1) Defend the homeland. (2) Deter strategic attacks against the United States, allies, and partners. (3) Deter aggression, while being prepared to prevail in conflict when necessary. (4) Build a resilient Joint Force and defense ecosystem."

The Pentagon plans to do this "by working seamlessly across warfighting domains, theaters, the spectrum of conflict, other instruments of U.S. national power, and our unmatched network of Alliances and partnerships. Integrated deterrence is enabled by combat-credible forces, backstopped by a safe, secure, and effective nuclear deterrent." In other words, if the GFA fails, the next step is nuclear war.

In short, Washington's unclassified policy papers reveal that the GFA might be dressed in USAID's humanitarian garb but is fundamentally a military response to China, the principal challenger of U.S. world hegemony. It seeks to make Haiti a "partner" in a front to "gain advantage against the full range of competitors" through "logically linked military initiatives."

Nonetheless, Anthony Blinken presents it in more flowery terms: "[T]hese 10-year plans [will] address drivers of conflict and violence collectively and [...] support our partner countries in pursuing peace and prosperity."

REQUIEM POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE



Le siège permanent de la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye, aux Pays-Bas - Photo CPI

Par Fernando Oliván

Lorsqu'en 1998 nous avons applaudi avec enthousiasme la création d'une Cour pénale internationale (CPI) capable de juger et de punir les crimes les plus horribles commis par les États, nous n'étions pas en mesure de prévoir la dérive dans laquelle, en quelques décennies, cet ambitieux projet allait tomber. Cet idéal de justice auquel nous avons consacré tant d'efforts et d'affection est devenu un instrument de guerre, de propagande et de domination.

En réalité, ce projet gigantesque a rapidement montré des signes de décadence. Dès le départ, aucun des grands pays n'a ratifié le traité fondateur, ce qui annonçait déjà sa marginalité par rapport à la grande politique. Ce que nous avons rapidement vu, c'est une Cour centrée presque exclusivement sur les conflits qui secouent le tiers monde, ce qui lui a donné l'apparence d'une Cour coloniale, un simple tribunal qui, depuis la métropole de La Haye, juge les excès et les dérives commis dans les États en faillite et en crise. L'Afrique était son espace par excellence. Les timides tentatives d'intégrer des questions telles que la guerre d'Irak ou le conflit palestinien, sans parler du "trou noir" de Guantánamo, ont échoué dès le départ ou n'ont même pas été tentées. Et c'est là qu'intervient Poutine.

Le CPI, comme nous l'avons dénoncé dans l'euphorie qui régnait parmi ses architectes, souffrait de deux défauts qui, en fin de compte, se sont avérés fatals. D'abord, comme nous l'avons dit, l'exclusion des vrais grands acteurs. Les États-Unis, la Russie, la Chine et Israël, entre autres, ont été exclus de sa juridiction (plus des deux tiers du PIB mondial et encore plus de ce pourcentage de la population), ce qui, malgré le grand nombre de signataires, signifiait la perte de l'idéal d'universalité. En d'autres termes, il ne s'agissait pas d'une justice planétaire. Le système n'était finalement qu'un simple appareil privé, malgré son siège aux Nations Unies, mécanisme qui, malgré les protestations des internationalistes, n'est qu'un club de nations avec peu de concurrence entre ses propres membres.

Un deuxième facteur de crise découle de sa conception. Un appareil judiciaire a également besoin d'une capacité matérielle pour s'acquitter de son engagement. La Cour est apparue comme un tribunal unique de première instance pour une criminalité qui s'étendait à la planète entière. Des milliers, des centaines de milliers d'affaires sur les épaules de seulement douze juges. Il fallait adapter les moyens disponibles aux situations qui exigeaient la justice et, en cela, la Cour a totalement failli.

D'autres tribunaux internationaux, comme la Cour européenne des droits de l'homme ou la Cour internationale de justice elle-même, ont fui l'inconstance de la première instance. L'appareil de justice internationale doit être mis en place en dernier ressort, c'est-à-dire après avoir épuisé, étape par étape, toutes les voies juridictionnelles des Etats, ce qui permet non seulement de tempérer les conflits, mais aussi de favoriser la sélection "naturelle" des affaires. Mais la C.P.I., œuvre de diplomates et d'hommes politiques, a fait un saut dans le vide et opté pour une solution à peine juridique. D'une part, l'indétermination de parler des "plus grands crimes", comme s'il pouvait y avoir des crimes plus grands que le meurtre, et d'autre part, le fait de laisser la sélection à la subjectivité du procureur ou à la proposition du Conseil de sécurité de l'ONU. En résumé, pour obtenir la justice de la Cour, et les éventuels millions de dollars de compensation qui y sont associés, le crime à juger doit être suffisamment attrayant pour susciter l'intérêt des médias. C'est le gain politique qui est recherché. Dans l'attente de ces affaires, la Cour menait une existence anodine, incapable de s'extraire du marécage de conflits auquel sa juridiction était réduite, perdant chaque jour non seulement l'intérêt du public, mais aussi de juteux financements publics. Et puis, comme on dit, Poutine est arrivé.

La réalité est que, avec la fin de la guerre froide et l'effondrement du système international articulé autour des deux blocs politico-stratégiques, la paix et l'extension de l'ordre juridique n'ont pas eu lieu, mais simplement un changement dans la manière de faire la guerre. Parallèlement aux mécanismes d'imposition militaire, un nouvel arsenal d'armes et de munitions a été déployé, parmi lesquelles ont été incorporés, sans aucun scrupule, des instruments juridiques. Les États-Unis, laissant peu de place à une interprétation moins scandaleuse, l'ont appelé par le néologisme "Lawfare", une contraction syntaxique qui renvoie aux

suite à la page(16)

La classe bourgeoise et son idéologie sont parasitaires



La bourgeoisie est donc une classe qui se nourrit de notre travail et de nos besoins vitaux. Elle est donc intrinsèquement parasitaire

Par Laurent Ottavi

Le mouvement social contre les retraites commence à s'inscrire dans une perspective de lutte des classes. Nicolas Framont, sociologue, cofondateur et rédacteur en chef de Frustration magazine, s'en réjouit. Auteur de Parasites (Les liens qui libèrent), il explique ici en quoi il n'existe pas de bon bourgeois ou de bon capitaliste d'après lui, et qu'il est nécessaire de recourir au rapport de force contre les bourgeois qui vivent du travail et des besoins vitaux des autres.

Laurent Ottavi (Élucid) : Vous évoquez deux définitions du parasite. La première est celle d'un être qui vit aux dépens d'un autre sans le détruire. En quoi cela s'applique-t-il à la classe bourgeoise : aux dépens de qui vit-elle, par quels moyens ? Pouvez-vous rappeler, par la même occasion, ce qu'elle recouvre ?

Nicolas Framont : Le capitalisme est un mode de production qui n'est pas défini par le fait que l'on achète des choses, comme on l'entend trop souvent (la critique du « consumérisme ») mais par le fait que ces choses sont conçues, produites, transportées et vendues par des travailleurs qui ne reçoivent qu'une part infime de la valeur produite dans ce processus. Ce sont ceux qui possèdent les moyens de production, les capitalistes, c'est-à-dire la classe bourgeoise, qui en tirent les fruits et les accumulent avec le temps. La classe bourgeoise est cette classe sociale qui, progressivement, s'est enrichie sur le travail des autres, en le dirigeant au nom de la propriété.

L'exploitation du travail est sa principale source de revenu, et elle met en œuvre, via une classe intermédiaire qu'on nomme à Frustration la sous-bourgeoisie, une intensification régulière de cette exploitation, par le biais de différentes vagues de révolution managériales ou techniques décrites dans le livre : le travail à la chaîne au siècle précédent et, désormais, la mise sous pression psychologique des salariés. Mais précisons aussi que cette classe s'enrichit sur le dos de nos besoins, qu'ils soient fondamentaux ou sociaux (on pourrait dire « artificiels ») : le logement est par exemple un marché de plus en plus lucratif pour une bonne partie de la bourgeoisie française.

La bourgeoisie est donc une classe qui se nourrit de notre travail et de nos besoins vitaux. Elle est donc intrinsèquement parasitaire. Comment définir un bourgeois ? C'est quelqu'un dont les capitaux lui donnent du pouvoir sur le travail ou les besoins des autres. En ce sens, un patron propriétaire de son entreprise, un actionnaire ou un multi-propriétaire immobilier est un bourgeois. Certains sont des petits bourgeois, car leur emprise sur notre économie est très limitée, d'autres des grands bourgeois car ils contrôlent un ou plusieurs secteurs clefs.

Laurent Ottavi (Élucid) : La deuxième définition que vous donnez du parasite est une perturbation ou un bruit électromagnétique qui trouble le fonctionnement d'un appareil ou superpose un bruit à un signal utile. Le lien avec votre livre, de prime abord, est moins évident. Que cherchez-vous à montrer dans ce cas ?

Nicolas Framont : J'ai filé la métaphore du parasitisme dans le livre. L'un des sens du mot « parasite » concerne en effet un bruit ou une sensation qui se superpose et perturbe les autres. En ce sens, l'idéologie bourgeoise est parasite. Selon moi, il est excessif de parler de « manipulation », de télévision qui nous lobotomise, de peuples « moutons » obnubilés par les récits du star-system bourgeois... autant de théories omniprésentes dans les milieux militants, de gauche ou gilets jaunes. Par contre, je crois que la bourgeoisie fait du bruit, qui nous empêche d'observer la réalité sociale et d'agir pour la transformer.

Ce bruit, c'est celui que font les chroniqueurs des « Grandes Gueules » sur RMC, les grands artistes invités sur le plateau de « Quotidien », les polémiques lancées – parfois sur du vent – par la clique de « TPMP ». Il s'agit de faux débats, de paniques morales, d'inquiétudes feintes, qui s'imposent partout et nous empêchent de discuter de justice sociale et de réaction aux catastrophes climatiques... Le système de valeur de la bourgeoisie, basé sur la « réussite » financière et sociale vient lui aussi, au quotidien, nous empêcher de nous concentrer sur ce qui nous ferait du bien : l'amour des autres, la camaraderie au travail, le plaisir...

Laurent Ottavi (Élucid) : En quoi Total est-elle une entreprise « symptomatique du parasitisme français » ?

Nicolas Framont : Total Energies coche les cases de plusieurs formes de parasitisme : un parasitisme sur le travail de milliers de salariés dans le monde, dont nombre d'entre eux ont fait grève l'automne dernier pour obtenir une meilleure répartition des immenses richesses produites, et accaparées par des actionnaires qui n'ont jamais été aussi riches. Un parasitisme politique, celle d'une ex-entreprise publique privatisée dont les actionnaires bénéficient du soutien de l'État sans la moindre contrepartie, et avec une fiscalité fort avantageuse.

Un parasitisme écologique que subissent surtout les pays africains où l'entreprise continue de construire des infrastructures. Or, on sait désormais que Total comme ses concurrents connaissait bien avant le grand public la réalité du changement climatique lié aux énergies fossiles. Mais plutôt que de travailler à sa reconversion rapide, l'entreprise investit dans son green washing (d'où le changement de nom) et la rémunération croissante de ses actionnaires.

Laurent Ottavi (Élucid) : De même que vous refusez de faire la distinction entre une petite bourgeoisie « vertueuse » et une grande bourgeoisie « coupable », vous rejetez la distinction entre le « bon » capitaliste et le « mauvais ». Pourquoi y voyez-vous de fausses oppositions ?

Nicolas Framont : Je pense qu'il faut sortir des qualifications morales si l'on veut changer la société et la rendre plus juste. Il y a, en France, une certaine sympathie pour la figure du « petit patron ». Il est mieux perçu par les citoyens et il est constamment pris en exemple, voire en alibi pour justifier des mesures (de réduction du droit du travail par exemple, de maintien d'un SMIC faible), par la grande bourgeoisie. Pourtant, très objectivement, les conditions de travail et d'exploitation des salariés ne sont pas meilleures dans les petites et moyennes entreprises (PME, jusqu'à 500 salariés). Au contraire : en dessous de 50 salariés, la représentation des salariés est beaucoup plus faible. Dans les petites entreprises, les gens sont moins bien payés que dans les grandes. La violence et l'arbitraire d'un patronat « familial » n'a souvent rien à envier à celle d'une entreprise du CAC40... Alors pourquoi faire une si grande différence ? Dans les faits, il se passe la même chose : la confiscation, par celui qui possède, du fruit du travail de celui qui bosse.

Il en va de même parmi les figures de la grande bourgeoisie. On a tendance à opposer les « capitaines d'industrie » des financiers, mais cette distinction n'existe pas réellement. Bernard Tapie qui reprend Manufrance l'a affaibli pour en tirer le plus d'argent possible, comme il a fait avec les usines Wonder. « Entrepreneur » ou pas, les grands capitalistes sont là pour générer du cash pour eux et leurs actionnaires. Tout le reste n'est qu'une question d'image. Et cette image mérite toujours d'être creusée : dans le livre, je reviens sur le cas Leclerc, père et fils, ce dernier étant, selon un sondage, le « patron préféré » des Français. Leur vertu n'est construite qu'à grand renfort de communication. Dans les faits, les Leclerc ont été à l'avant-garde de la précarisation de l'emploi, de la répression antisyndicale et de l'écrasement financier des agriculteurs.

Il ne faut pas s'en prendre à la bourgeoisie parce qu'elle serait méchante, mais parce qu'elle est nuisible : ses intérêts la porte à aller à l'encontre de ceux de la majorité de la population et, désormais, du vivant tout entier. Un bourgeois vertueux est, dans cette logique, un bourgeois qui renoncerait à posséder, exploiter et influencer. Bref, il ne serait plus un bourgeois.

Laurent Ottavi (Élucid) : Vous avez été collaborateur parlementaire. Qu'est-ce que cette expérience vous a appris sur les liens entre les grands patrons et le monde politique et en quoi vous permet-elle de mieux saisir ce que vous appelez la classe parasite ?

Nicolas Framont : J'ai été collaborateur de groupe parlementaire de juillet 2017 à avril 2019. Durant ces deux années, des lois extrêmement régressives pour la société et favorable au patronat ont été adoptées : ordonnances réformant le code du travail, réforme de l'assurance chômage et de l'apprentissage, suppression de l'ISF, pérennisation du CICE... Ce qui m'a frappé, c'est de constater à quel point le lobbying était presque inutile : l'appartenance de classe des députés de la majorité présidentielle, leurs liens d'intérêts (des ministres issus du privé, avec un gros patrimoine financier, des députés ex-cadres sup etc.) les rendent totalement perméables aux besoins du patronat.

Pas besoin de lobbyiste discret et malin pour faire passer ses lois : il suffit que les députés vivent leur vie, qui les rend proches de la bourgeoisie dont ils font souvent partie. Mais même lorsqu'ils ne font originellement pas partie de ce monde, le niveau de vie très élevé, qui est le leur du fait de leurs indemnités et de leurs frais de mandat, leur font perdre rapidement le sens des réalités sociales. L'Assemblée Nationale est une institution bourgeoise, pour les bourgeois par les bourgeois. Il est très difficile d'y tenir un discours différent des intérêts des classes dominantes.

Le parasitisme politique recouvre cette idée selon laquelle les institutions sont forgées pour que s'y sentent bien les membres de la bourgeoisie et mal ceux des classes laborieuses. J'étais frappé de voir comment, lors des débats sur le droit du travail, les députés LREM disaient « collaborateurs » à la place de salariés, comme s'ils étaient encore au conseil d'administration d'une boîte privée.

Mais en Ve République macroniste, le Parlement a surtout un rôle symbolique. C'est au niveau du gouvernement que les choses se jouent et, à ce niveau, la sympathie directe et immédiate avec le grand patronat est totale, comme je le démontre avec plusieurs exemples dans le livre.

Laurent Ottavi (Élucid) : Par quels moyens la classe bourgeoise impose-t-elle ses représentations aux gens qui ne font pas partie de son monde ? Le discours sur la méritocratie joue-t-il un rôle tout particulier ?

Nicolas Framont : Oui, car la bourgeoisie et ses représentants ont tout intérêt à invisibiliser la lutte des classes. Pour cela, rien de mieux que de faire croire que nous vivons dans une société ouverte, avec un « ascenseur social » parfois grippé mais globalement présent, où chacun peut trouver sa place en fonction de son talent et de son travail. Forcément, c'est une vision bien plus apaisante que la réalité sociale où les rôles dominants, que cela soit dans le champ politique, culturel ou économique, sont principalement distribués à la naissance !

Le récit de soi, ou storytelling, est une composante essentielle de la mystification bourgeoise. Il suffit de lire Challenges ou Les Échos ou même Le Monde pour constater que le portrait qui est fait de nos dirigeants, en particulier d'entreprise, est truffé d'exagérations, d'omissions et de mensonges. Les grands patrons français, qui sont tous des héritiers, sont repeints en créateurs audacieux, en conquérant. Les origines de leur richesse – l'héritage mais aussi la prédation, l'exploitation et le colonialisme – sont systématiquement passés sous silence. On manque donc d'éléments clairs sur eux et on peut d'autant plus facilement croire qu'ils sont des « entrepreneurs » avant d'être de simples bourgeois.

Laurent Ottavi (Élucid) : La diffusion des codes de la bourgeoisie, par exemple le fait de ne pas prendre en compte la division en classes de la société, est aussi d'après vous une raison de l'échec des oppositions aux réformes décidées par la classe parasite. Pouvez-vous en donner des exemples, y compris concernant les Gilets Jaunes ?

Nicolas Framont: Je n'irai pas donner des leçons au mouvement des gilets jaunes, à de nombreux égards exemplaire. Mais s'il se reproduit, je pense qu'il faudrait autant se tourner vers l'État que vers le patronat qui a été un peu trop épargné. Les autres mouvements sociaux, souvent bien encadrés par les grands syndicats et les partis de gauche, ont trop souvent tendance à considérer qu'un gouvernement bourgeois pourrait « entendre » les revendications et penser d'abord à « l'intérêt général » à condition qu'on lui explique bien. Or, on le voit en ce moment avec le mouvement contre la réforme des retraites : le gouvernement sait bien que les classes laborieuses s'oppose et qu'elle va subir négativement l'allongement de la durée de cotisation. Mais il le fait quand même, car c'est pour la bourgeoisie qu'il gouverne. Je pense que par conséquent, le mouvement social prend acte de cette dimension et commence à s'inscrire dans une vraie perspective de lutte des classes, avec grève générale à la clef. C'est un tournant majeur et enthousiasmant.

Laurent Ottavi (Élucid): La question du blocage est soulevée par le sujet de la réforme des retraites. Or, vous affirmez dans votre livre la nécessité de réapprendre le rapport de force. À quoi songez-vous précisément ?

Nicolas Framont : Le mouvement contre la réforme des retraites est (trop) longtemps resté cantonné à des actions de démonstration de force, visant à exposer le nombre des opposants et favoriser ainsi un infléchissement du gouvernement. Ça n'a pas fonctionné. Comme dans une entreprise régie avant tout par la loi des actionnaires, le dialogue social à l'échelle d'un pays régi par la loi des possédants n'est pas possible.

Il faut donc arrêter de dialoguer vainement et s'imposer de tout son poids face à l'adversaire. C'est ça le rapport de force : c'est trouver ce qui peut faire mal à l'autre pour le faire plier face à nous. La grève et le blocage de l'économie va faire mal au patronat et donc au gouvernement qui le sert.

Laurent Ottavi (Élucid) : D'après les sondages que vous citez, la lutte des classes est une réalité pour une majorité de Français. Comment expliquer alors que cette grille de lecture se signale surtout par son absence dans les mots et dans les actes ?

Nicolas Framont: Je ne pense pas du tout qu'elle soit absente des mots comme des actes, mêmes si les termes ne sont pas les mêmes. La conflictualité au travail est forte, même si elle n'emprunte pas forcément les voies traditionnelles. La grande démission ou le sabotage silencieux (ce que les médias mainstream appellent le « quiet quitting ») en sont des illustrations. La défiance envers les plus riches, la montée d'un discours anti-milliardaire en sont d'autres.

D'une façon générale, en France comme ailleurs dans le monde, notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis (des pays pas connus pour leur marxisme latent) les conflits sociaux sont très intenses, et nous n'en sommes qu'au début. Il est vrai que la lutte des classes n'est pas encore un discours parfaitement répandu dans la société, mais cela progresse très fortement.

Il y a encore dix ans, parler de « bourgeoisie » ou de « capitalisme » était réservé à quelques groupuscules d'extrême-gauche. Désormais, même parler de « guerre des classes » est devenu acceptable et courant. Du travail culturel reste à faire, en parallèle au travail organisationnel pour structurer les classes dominées. Un livre comme Parasites et un magazine comme Frustration se donnent cette mission.

Élucid 12 Mars 2023

Les luttes haïtiennes pour la liberté déformées



Jimmy Cherizier s'adressant à un rassemblement à La Saline, l'un des bidonvilles les plus pauvres de Port-au-Prince. Photo: Jean-Wesley Amady

Par Peter Biesterfeld*

« L'une des raisons pour lesquelles je pense que les gens sont passés de la lecture des journaux grand public à Internet, c'est parce qu'ils se rendent compte qu'on leur ment. »Robert Fisk

Il s'agit de la deuxième partie de la série de Peter Biesterfeld pour The Canada Files : A Case for anti-war and anti-imperialist journalism. Il se concentre sur la façon dont les médias grand public du Canada laissent tomber les Canadiens avec leur couverture de la politique étrangère.

Ce qui suit est un examen critique de la fiabilité du quatrième pouvoir du Canada, également connu sous le nom de médias grand public du Canada. Avec des exemples tirés des gros titres, l'objectif est de faire la lumière sur les reportages sur les affaires étrangères du Canada et de tirer les leçons de ses échecs afin de servir le droit du public à savoir de manière plus fiable à l'avenir.

Le contexte et le contexte profond dont les consommateurs de nouvelles ont besoin pour bien comprendre ce qui se passe dans le monde et le rôle du Canada dans celui-ci sont souvent laissés de côté dans les reportages grand public.

Un bon exemple en est le blanchiment continu par les médias de l'establishment du rôle du Canada en Haïti.

Ce titre de CBC de 2004 est toujours affiché sur cbcnews.ca : - Aristide quitte ses fonctions, fuit Haïti - l'article poursuit en disant : « *Jean-Bertrand Aristide a démissionné de la présidence d'Haïti et a quitté le pays dimanche, cédant aux pressions des rebelles qui ont dit ils ne prendraient pas d'assaut la capitale s'il partait.* »

Mise à jour de CTV près de 20 ans plus tard dans un reportage de 2021 : « *Réélu en 2000, il (Aristide) a été évincé quatre ans plus tard dans une rébellion menée par des opposants liés à l'élite et à l'ancien régime duvaliériste.* »

Les deux récits laissent sous silence le rôle machiavélique du Canada dans l'éviction du président haïtien démocratiquement élu Jean-Bertrand Aristide.

Cette banderole de l'*Actualité* (15/03/03) contredit la presse anglaise : « - Haïti mis sous tutelle par l'ONU ? - Aristide doit être renversé. Et ce n'est pas l'opposition haïtienne qui l'appelle, mais un ensemble de pays réunis à l'initiative du Canada !

Yves Engler a rapporté qu'un initié libéral du gouvernement de Jean Chrétien avait divulgué au journaliste de l'*Actualité* Michel Vastel les détails d'une réunion entre des responsables gouvernementaux canadiens, français et américains, ainsi que des représentants de l'Organisation des États américains (OEA) qui se sont réunis pour élaborer une stratégie sur le changement de régime en Haïti. Aucun représentant haïtien n'a été invité à la réunion secrète désignée "L'Initiative d'Ottawa sur Haïti" où "Aristide doit partir" était le thème et une tutelle de l'ONU "modèle du Kosovo" sur Haïti était sur la table.

L'histoire de Vastel de 2003 reste publiée sur le site d'actualités de l'Actualité et des informations supplémentaires sur l'Initiative d'Ottawa publiées sur le média en ligne The Breach peuvent être trouvées dans les archives publiques. Pourtant, les journalistes de l'establishment continuent d'ignorer l'histoire, et les Canadiens qui obtiennent leurs nouvelles des marques les plus fiables ne sont pas plus conscients du véritable rôle que le Canada a joué et continue de jouer dans les affaires d'Haïti, agissant de concert avec les intérêts américains et l'Organisation des États américains. (OEA).

Au moment d'écrire ces lignes, la société haïtienne sombre dans le chaos. Les manifestations de rue contre les interventions étrangères dans les affaires haïtiennes se sont transformées en une insurrection virtuelle. Les manifestants portant des cercueils symboliques arborant les drapeaux du Canada, de la France et des États-Unis font la une des journaux, mais ne font l'objet d'aucun examen éditorial significatif dans la presse canadienne grand public.

Allan Woods, journaliste du Star basé à Montréal, présente une version de la situation actuelle en Haïti dans un article du 18 mars : « L'assassinat en juillet 2021 du président Jovenel Moïse a déclenché une vague d'insécurité qui a inondé la nation insulaire. . Des gangs puissants se sont battus pour le contrôle du pays et la Police nationale haïtienne, manquant de personnel et d'équipement, a été impuissante à faire respecter la loi.

Un sous-titre de la CBC de décembre 2021 se lit comme suit : « *Certains Haïtiens disent que le contrôle de facto par des ambassadeurs étrangers, les alliés locaux ont apporté la faim et la règle des gangs* ». Le spécialiste des affaires latines de CBC, Evan Dyer, reconnaît que l'intervention étrangère et une classe dirigeante corrompue sont les causes profondes d'une crise humanitaire perpétuelle en Haïti.

Citant l'activiste haïtienne Monique Clesca, membre de l'Accord Montana pour une solution haïtienne à la crise, Dyer rapporte que les ambassades « *poussent une supposée stabilité remplie de corruption et d'impunité. Nous sommes là où nous sommes grâce au soutien du Core Group, mené par les États-Unis, et le Canada joue également un rôle de premier plan.* »

Comme pour la plupart des reportages canadiens sur Haïti, l'histoire de Dyer omet toute explication significative du «rôle de premier plan» du Canada dans la «supposée stabilité» d'Haïti. Le bilan du Canada en tant qu'intervenant étranger perpétuel, partisan du changement de régime et partisan des dirigeants haïtiens corrompus est flou.

Un éditorial du Toronto Star du 3 décembre 2022 intitulé, Ne croyez pas le battage médiatique : le Canada n'est pas un ami d'Haïti est un exemple peu courant de contexte historique sur Haïti qui fait son chemin dans le courant dominant. Les universitaires Karine Coen-Sanchez, Haïtienne de première génération et candidate au doctorat à l'Université d'Ottawa, et Kevin Edmonds, professeur adjoint en études caribéennes à l'Université de Toronto, écrivent : « *Le dangereux manque de contexte dans les reportages sur Haïti positionne le Canada comme un sauveur, alors qu'il existe plutôt une histoire complexe d'actions égoïstes, condescendantes et impérialistes qui ont neutralisé les mouvements politiques populaires, sapé la capacité de l'État et soutenu un parti kleptocratique et affilié à un gang PTHK (Parti Haïtien Tèt Kale).* »

L'une des caractéristiques distinctives des reportages grand public des « parties troublées » du monde en général, y compris la couverture d'Haïti, est que, à quelques exceptions près, trop peu de journalistes de l'establishment passent beaucoup de temps avec les communautés de base pour avoir une perspective globale des événements au niveau de la rue.

Les médias indépendants *Haïti Liberté et Uncaptured Media* présentent un récit plus nuancé sur les problèmes actuels d'Haïti que la presse grand public. Avec des correspondants cherchant des voix derrière les barricades, du plus profond des quartiers pauvres, ce qui émerge sont des récits superposés sur les gangs, la violence et les vies désespérées qui ne sont pas aussi homogènes que la presse de l'establishment le prétend.

Dans un article de l'Associated Press du 31 janvier 2023 intitulé « *En Haïti, les gangs prennent le contrôle alors que la démocratie se fane* », Megan Janetsky et Pierre Richard Luxama désignent Jimmy Cherizier, chef de la communauté de Port-au-Prince et ancien flic, comme la principale force violente incitant à la guerre des gangs : « *Sur le plan international, il est connu comme le chef de gang le plus puissant et le plus redouté d'Haïti, sanctionné par les Nations Unies pour de "graves violations des droits de l'homme", et l'homme derrière un blocus de carburant qui a mis la nation des Caraïbes à genoux à la fin de l'année dernière.* »

Reportage d'Evan Dyer pour la CBC : « Les chefs de gangs comme Cherizier ne se contentent plus simplement de fournir du muscle et de contraindre des votes pour les dirigeants d'Haïti ; il aspire maintenant à diriger lui-même Haïti. L'affirmation de Dyer trahit son éloignement des événements réels mais parvient avec une prétention négligente à effacer les aspirations révolutionnaires des Haïtiens ordinaires.

Le documentaire du journaliste de *Haiti Liberté* Kim Ives et *Uncaptured Media* Dan Cohen, *Another Vision-Inside Haiti's Uprising* (2022) est une ressource incontournable disponible sur YouTube qui "raconte l'histoire de Jimmy 'Barbecue' Cherizier et des Forces révolutionnaires de la famille G9 et de ses alliés, la fédération de quartier armé dans le collimateur de l'empire américain.

Cherizier a officiellement présenté sa coalition anti-violence du G9 dans une vidéo YouTube de 2020 :"Le G9 et ses alliés est un groupe de jeunes hommes et femmes qui se sont unis pour dire qu'il n'y aura plus jamais d'enlèvements à Wharf Jeremy, qu'il n'y aura plus jamais de vols, de détournements de camions de riz ou de viols. Nous, dans le ghetto, n'avons jamais profité de quoi que ce soit. La famille G9 et ses alliés est une organisation de nationalistes concentrés sur le pays et les ghettos qui se sont unis pour démanteler un certain nombre de vagabonds et de gangs que les politiciens utilisent pour nuire aux ghettos chaque fois qu'ils cherchent à prendre le pouvoir.

Selon le documentaire d'Ives et Cohen, Cherizier est le premier leader populiste depuis Aristide qui a réussi "*à faire la lumière sur la douleur de la sous-classe abandonnée".*

Les près de trois heures de journalisme documentaire sont en partie une vérité graveleuse qui ne détourne pas les yeux et en partie une analyse médiatique qui "dissèque l'offensive de désinformation des médias occidentaux" contre Cherizier. Une autre vision est une expérience de rééducation puissante, si tout ce à quoi vous avez été exposé est une couverture grand public des «guerres de gangs» haïtiennes.

Le journalisme grand public canadien autour des affaires haïtiennes s'appuie fortement sur les récits officiels fournis par des représentants du gouvernement occidental, des organisations de défense des droits de l'homme et des groupes de réflexion.

En novembre 2017, alors qu'il était encore officier de la Police nationale d'Haïti (PNH), Cherizier a participé à une opération de police supervisée par l'ONU pour arrêter des criminels dans le quartier de Grand Ravine à Port-au-Prince. L'opération a mal tourné, une fusillade s'en est suivie, deux flics et neuf civils ont été tués, dont des membres présumés de gangs. Selon Cohen, « *La représentation de cet événement est devenue la première salve d'une guerre de l'information contre Cherizier.* »

Le Réseau national de défense des droits humains d'Haïti (RNDDH) a publié un rapport selon lequel des civils avaient été sommairement exécutés par la police lors du raid. Un article d'Intercept s'appuyant sur les affirmations du RNDDH a qualifié l'opération de massacre. Selon Cherizier, il n'y a pas eu d'exécutions sommaires par la police, des personnes ont été prises entre des tirs croisés entre policiers et membres de gangs. « *Ces mensonges ont été fabriqués par le RNDDH pour faire pression sur la police afin qu'elle puisse trouver un problème à porter contre le gouvernement de l'époque.* » Dans le film, Cohen explique comment le rapport du RNDDH a paniqué les dirigeants de la police qui se sont retournés contre Cherizier et l'ont accusé de mener une opération de voyous. Il a été licencié après 14 ans dans la force.

Lorsqu'elle cite des groupes de réflexion ou des sources liées à des organisations de défense des droits de l'homme, la presse de l'establishment ne rapporte généralement pas que nombre de ces groupes, y compris le RNDDH, sont financés par le National Endowment for Democracy (NED). La NED est une branche de propagande connue du gouvernement américain qui mène des campagnes de déstabilisation dans des pays étrangers. Dans le documentaire, Cohen cite Allen Weinstein, co-fondateur du NED sous Ronald Reagan : « *Une grande partie de ce que nous faisons aujourd'hui a été fait il y a 25 ans en secret par la CIA.* »

Le RNDDH a une histoire de machinations politiques au nom de ses parrains étrangers, y compris, sous une incarnation précédente (Coalition nationale pour les droits des Haïtiens [NCHR]), menant une campagne de désinformation à la veille du coup d'État de 2004 contre l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

L'ouverture du documentaire déballe l'histoire de la lutte de la nation caribéenne de l'esclavage à l'indépendance : « *Aujourd'hui, Haïti est une néocolonie des États-Unis, de la France et du Canada… … La violence des gangs est une continuation de la lutte de classe de 200 ans contre l'exploitation et l'oppression.* »

Mais le pouvoir du documentaire d'Ives et Cohen n'est pas dans la narration, c'est dans les images de la misère et les sons d'un défi déterminé. Cherizier fait visiter à l'équipe de tournage certains des coins les plus désespérés de son quartier inférieur de Delmas.

Narrateur: « Les enfants jouent près des canaux imbibés d'eaux usées, les nettoyer est une tâche sans fin… des montagnes d'ordures puantes bordent les rues et les ruelles qui s'infectent pendant des mois sans être ramassées. Beaucoup brûlent 24 heures sur 24, pris en charge par les mendiants et les chiens. Mais dans le bas Delmas de Cherizier, la situation est différente.

Le documentaire montre les résultats des tentatives de Cherizier d'unir les groupes armés contre les gangs criminels et les ravisseurs. L'ancien officier de la Police nationale d'Haïti amplifie devant la caméra "les problèmes sous-jacents qui engendrent la criminalité, la pauvreté et l'inégalité et une bourgeoisie qui paie et arme les criminels pour faire son sale boulot".

Cherizier : « Cela fait partie de Delmas 5,6,8 Another Vision. Une autre vision signifie que l'État ne fait rien pour nous ici. Si nous comptions sur l'État ou le gouvernement, notre quartier ne serait jamais propre.

suite à la page(16)

Cuba : Les États-Unis refusent d'exclure Cuba de la liste des états qui soutiennent le terrorisme



Le ministre cubain des relations extérieures, Bruno Rodríguez Parrilla

Dans le cadre de son hostilité envers les pays indépendants, les États-Unis annoncent qu'ils ne pensent pas à sortir Cuba de la liste des Etats qui soutiennent le terrorisme.

Le secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken, a affirmé jeudi que le Gouvernement n'a pas pour objectif de sortir Cuba de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme dans laquelle elle a été remise par le Gouvernement de l'ancien président Donald Trump, en janvier 2021.

« Nous n'envisageons pas de le sortir de la liste, », a déclaré le secrétaire d'État du pays nord-américain lors d'une comparution devant le comité des affaires étrangères de la chambre des représentants des États-Unis.

Et il a expliqué que la loi qui émane du Congrès établit des « critères très élevés » pour que le Gouvernement puisse se prendre une décision de cette sorte. *« Ce à quoi je m'engage, c'est que s'il y a une révision, elle sera basée sur la loi et sur les critères que celle-ci établit qui, comme je l'ai déjà dit, place la barre très haut. »*

Pour sa part, le ministre cubain des relations extérieures, Bruno Rodríguez Parrilla, a écrit ce jour-là sur son compte Twitter, que maintenir Cuba sur cette liste leur convient pour justifier la politique criminelle d'asphyxie économique à laquelle les États-Unis soumettent le pays.

Quelques jours avant la fin du mandat de Trump, son secrétaire d'État Mike Pompeo avait déclaré le 11 janvier 2021 que Washington avait remis Cuba sur la liste des « États qui soutiennent le terrorisme » de laquelle elle avait été retirée en 2015 par le Gouvernement de Barack Obama (2009–2017).

En octobre dernier, la Communauté des Etats Latino-américains et Caribéens (CELAC) avait exigé que Cuba soit exclu de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme international élaboré unilatéralement par les États-Unis. Ses chanceliers ont confirmé le rejet des « listes et des certifications unilatérales qui portent atteinte à des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. »

Resumé Latino americain
24 mars 2023
Traduction Françoise Lopez
Bolivar Infos
25 Mars 2023

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi statuant en premier ressort et à charge d'appel déclare accueillir l'action de la partie demanderesse pour être régulière, en la forme et juste au fond, accorde défaut contre le sieur Feilnodl qui n'a pas répondu à la citation du 2 Août 2022 ni Personne pour lui (Art 49 CPC) dit que Feilnodl Charles coupe la maison du sieur Phillippe Hodelin de façon illégale et arbitraire, Ordonne l'expulsion de Feilnodl Charles de la Maison du requérant situé à la Rue Butte no 14 Bourdon (Art 84 du décret du 22 Août 1995 sur l'organisation judiciaire. Accorde l'exécution provisoire sans caution de cette décision le condamne à dix 10,000 gourdes de dommages et intérêts et aux frais et dépens de la procédure, Commet l'huissier Accel Sainte Pour la signification de cette sentence (Art 52 Al, du CPC.) Ainsi jugé et Prononcé par nous, Magistrat Mondélus Jean Claude, Juge du siège assisté de Victoriette Pierre Greffière à l'audience du Cinq Août 2022
Il est ordonné....etc...
En foi de quoi....etc....
Mme Victoriette Pierre

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examens, sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action: admet en conséquence le divorce de Jean Marie JOSEPH d'avec son épouse Farrah CASSIS pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la commune d'Aquin de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Louis Fils JOSEPH, juge en audience civile et publique en date du vingt-huit Avril deux mille vingt-et-un, en présence de Me. Aldrin JOASSAINT, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Jean Claude NOVEMBRE.
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi...etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Siméon FLEURIAL, d'avec son épouse, née Jeannette SIFARD pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Joselito THELEMAQUE pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Jean Osner PETIT PAPA, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-deux juin deux mille vingt-deux, en présence de Me. Jenty SOUVENIR, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège.
Il est ordonné....etc.....
En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du ministère public ; MAINTIENT en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Yves Osner Joseph DORVIL née Linsey EDOUARD; PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Yves Osner Joseph DORVIL, et la femme née Linsey EDOUARD; RENVOI les parties par devant l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit; ORDONNE qu'un extrait du dispositif du présent jugement soit inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale; COMPENSE les frais et dépens de l'instance; COMMET l'huissier Johnny JEAN immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.
AINSI JUGÉ ET PRONONCÉ PAR NOUS, JEAN OSNER PETIT PAPA, Juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi vingt-deux (22) juin deux mille vingt-deux (2022) en présence de Me Jenty SOUVENIR, substitut commissaire du gouvernement, représentant du ministère public avec l'assistance de Sauvens Junior THELEMAQUE, greffier du siège.
Il est ordonné...etc....
En foi de quoi....etc....

AVIS DE DIVORCE

Il est important de porter à la connaissance du public en général que le tribunal civil de Port-au-Prince a rendu en date du dix-neuf Janvier deux-mille vingt-trois, un jugement admettant le divorce de la dame Jephté Pierre-Louis née Evalery Jean Bazile, d'avec son époux Jephté Pierre-Louis pour injures graves et publiques aux torts de l'époux, prononçant la dissolution des liens matrimoniaux existants entre lesdits époux,
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc....

AVIS DE DIVORCE

Le Tribunal, après que le Ministère Public soit entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action; ADMET en conséquence le divorce du sieur Jean Hilaire CHARLES d'avec son épouse née Rosana PIERRE LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'état Civil de Pétion-Ville à transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Romuald GRAND-PIERRE pour la signification de ce jugement, Compense les dépens.
AINSI JUGE ET PRONONCÉ PAR NOUS, GUY AUGUSTIN, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-quatre Juillet deux mille dix neuf en présence de Me Paul WESLEY, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège
Il est ordonné...etc.....
En fai de quai....etc.....
Me Joseph Elysée JEAN LOUIS, Avocat

AVIS DE DIVORCE

Il porté à la connaissance du public en général et de tous ceux que la question intéresse en particulier que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a admis le divorce de la dame Marc Nicolas PAUL femme née Garlande JOSEPH d'avec son époux Marc Nicolas PAUL pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entres lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement. Rendu par le juge, Nelson CILUIS, à l'audience civile, ordinaire et publique du neuf février deux mille vingt-trois, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, représentant du Ministère
Public et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège.
Me Jean Wony BIEN-AIME, av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examens, sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre Patrick LAROCHELLE à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce de la dame Jessika DENIS d'avec son époux Patrick LAROCHELLE pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la commune d'Aquin de transcrire sur les registres, à ce, destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Louis Fils JOSEPH, juge en audience civile et publique en date du vingt mai deux mille vingt-et-un, en présence de Me. Aldrin JOASSAINT, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Jean Claude Novembre
Il est Ordonné.....etc ....

Marx face à nous

Par Ernesto Estévez Rams

Il est bien connu que sur le monument qui repose sur la tombe de Marx, sur le piédestal situé sous sa tête géante, est inscrite la thèse selon laquelle les philosophes n'avaient fait qu'interpréter le monde de différentes manières. Ce dont il s'agissait c'était de le transformer.

Quiconque prend le premier volume du Capital et commence à lire se rend compte, presque immédiatement, que l'auteur est en train d'établir, sur des bases scientifiques, un corpus colossal de connaissances économiques.

Et comme toute entreprise monumentale, il commence par définir l'épistémologie qui guidera ses efforts. Cela signifie qu'il met en place ce que l'on appelle des catégories, et que les scientifiques appellent des variables qui seront pertinentes pour l'objet de l'étude.

Après les définitions viennent les théorèmes. Et tout cela, Marx l'a fait en partant du principe que la réalité objective déterminait le reste des choses, et qu'elle le faisait, la réalité, dans la dynamique toujours changeante de son existence.

C'est ce que nous appelons le matérialisme dialectique, et si nous sommes cohérents avec cela, nous devrons comprendre que, en science, on recherche la vérité à partir de la réalité et on la vérifie dans celle-ci, et non dans des réunions plus ou moins fructueuses.

On ne fait pas de la science comme dans la Grèce antique, lorsque matérialisme ou idéalisme, au même titre, ne dépassait pas le domaine de la spéculation, et que le sort du débat était déterminé par le charisme de ceux qui débattaient, ou par la formation des adversaires. Le fait est que, tout bien considéré, la philosophie n'avait guère dépassé cet état de choses.

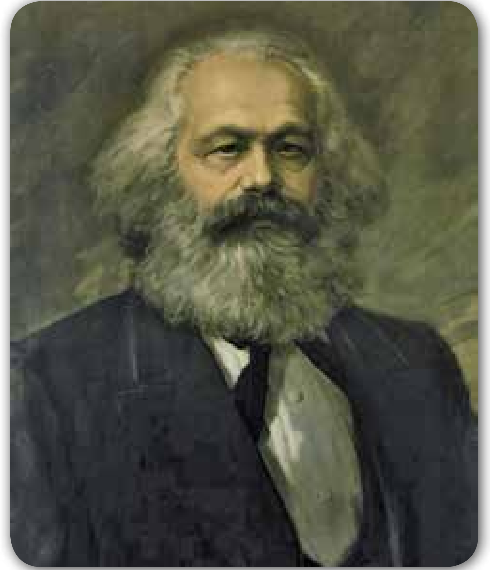
Ses proches racontent que Marx se perdait jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, dans la bibliothèque britannique, pour fureter dans les livres de comptes des entreprises. En scientifique qu'il était, il cherchait cette réalité objective qui avait été mesurée et que les livres reflétaient pour parvenir à des certitudes, à partir de l'analyse de cette réalité.

Et Marx n'était pas quelqu'un qui fuyait les polémiques, mais celles-ci, dans leur juste fonction sociale, servaient à contraster les hypothèses qui émergeaient et qui, en dernière instance, devaient être confrontées à nouveau avec les données que reflétait la réalité extérieure à la subjectivité des individus.

On déclara la mort de Marx un 14 mars. Depuis lors, l'acte de le tuer n'a cessé de se répéter, trop souvent, mais pas assez souvent pour ses bourreaux.

Or, la réalité est celle qui, lorsque nous cessons de croire en elle, demeure face à nous. L'acte consécutif de l'éliminer ne fait que témoigner de l'échec systémique d'y parvenir.

J'ose affirmer, à l'encontre de l'évidence de l'image, que la tête de Marx sur le piédestal de Highgate sourit.



Karl Marx

Granma 24 mars 2023

Suite de la page (4)

Lasso, apparaissent dans les Pandora Papers passés en revue pour leurs comptes dans les paradis fiscaux. On parle de l'attachement aux principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'État, mais depuis ce même sommet, le président Abinader a utilisé la tribune pour insister sur sa demande obsessionnelle qu'Haïti soit envahie et occupée militairement par des puissances étrangères.

L'un des incidents les plus malheureux s'est produit lorsque, sous les auspices de l'"Internationale socialiste" qui regroupe les partis sociaux-démocrates et dont le PRM fait partie, un "Forum des gouvernements progressistes" s'est réuni, Abinader, Gabriel Boric, Gustavo Petro, Pedro Sánchez, Antonio Costa et Alberto Fernández. Il est absurde de qualifier de progressiste le gouvernement pro-impérialiste, privatisant, anti-ouvrier, anti-immigré et anti-femmes d'Abinader. Qu'est-ce que cela nous apprend sur la social-démocratie et sur les autres gouvernements qui ont participé à ce forum? C'est ce que devrait se demander l'activisme qui a vu le PRM en 2020 avec des attentes et qui aspire maintenant à reproduire dans notre pays les expériences politiques de gouvernements comme la Colombie ou le Chili.

Bref, il ne pouvait y avoir le moindre espoir que dans ce conclave de gouvernements capitalistes des décisions soient prises pour aller vers des changements favorables aux peuples d'Amérique latine et des Caraïbes. C'est la tâche des peuples eux-mêmes et de leurs organisations d'aller vers l'intégration régionale pour résister au pillage et à l'oppression capitaliste et impérialiste. Imaginer un avenir différent, lutter pour une véritable égalité et dignité pour ceux qui travaillent, paysans, indigènes, femmes, jeunes, et convenir de stratégies pour mettre fin à cette situation économique, politique et sociale injuste, prédatrice et insoutenable système, nous devons nous rencontrer et discuter entre les organisations de la classe ouvrière de toute la région. Bref, il ne pouvait y avoir le moindre espoir que dans ce conclave de gouvernements capitalistes des décisions soient prises pour aller vers des changements favorables aux peuples d'Amérique latine et des Caraïbes. C'est la tâche des peuples eux-mêmes et de leurs organisations d'aller vers l'intégration régionale pour résister au pillage et à l'oppression capitaliste et impérialiste. Imaginer un avenir différent, lutter pour une véritable égalité et dignité pour ceux qui travaillent, paysans, indigènes, femmes, jeunes, et convenir de stratégies pour mettre fin à cette situation économique, politique et sociale injuste, prédatrice et insoutenable système, nous devons nous rencontrer et discuter entre les organisations de la classe ouvrière de toute la région.

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine 27 Mars 2023

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions du Ministère Public, entendu maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit accueille l'action de la partie demanderesse pour être juste et fondée, admet en conséquence le divorce de la dame EVELYNE DORILAS, d'avec son époux MARC ANDRÉ FRANCE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Anse-à-Galets de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement rendu par le Tribunal dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par Nous, ANNIE FIGNOLE, Juge en audience civile et publique en date du jeudi dix-huit Juin deux mille vingt, en présence de Me. JEAN ROLEX MOREVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY.

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'Audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame JOSEPH BIEN-AIME née MIRLANDE DESIR, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Emmanuel JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

AINSI JUGE ET PRONONCE par nous NELSON CILIUS Juge en Audience civile ordinaire et publique du jeudi neuf Février deux mille vingt trois, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné.....etc....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre son épouse Wilhemine FLEURENTIN à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Witzler GUERRIER d'avec Wilhemine FLEURENTIN, pour incompatibilité de caractères. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Jean Emmanuel ZEPHIR, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du seize Mars deux mille vingt, en présence de Vanna MANE, Substitut Commissaire avec l'assistance du Greffier Me, Jean Claude NOVEMBRE

IL EST ORDONNÉ ....etc....

EN FOI DE QUOI....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre son épouse Cherline SIMA à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Enock JEAN d'avec Cherline SIMA, pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Jean Emmanuel ZEPHIR, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du vingt-quatre Novembre deux mille vingt-deux, en présence de Vanna MANE, Substitut Commissaire avec l'assistance du Greffier Me. Jean Claude NOVEMBRE

IL EST ORDONNE....etc....

EN FOI DE QUOI....etc.....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement et par défaut au Nom de la République et à charge d'appel, accueille l'action du sieur Jean François Hercule contre le sieur Marcelin Millien et sa concubine Guilanda Esterille pour être juste, fondée et constante : Maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du Mardi sept (7) Février 2023 contre le sieur Marcelin Millien et sa concubine Guilanda Esterille pour faute de comparaître, conformément à l'article 49 du CPC; reconnait que le contrat de Bail est expiré; en conséquences résilie le contrat de Bail liant les parties; ordonne l'expulsion des cités, le sieur Marcelin Millien et sa concubine Guilanda Esterille et consorts de la Maison du requérant, située à Carrefour ruelle Armant #5 pour le Bail expiré; condamne solidairement les cités à Vingt-cinq Mille gourdes (25 000 gdes) à titre de dommages intérêts et les condamne également au frais et dépens de la procédure; accorde l'exécution provisoire sans caution de cette décision; commet l'huissier du siège Chrisostome Siméon du Tribunal de Paix de Carrefour pour la signification de cette sentence.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Michel forgeas en l'audience Civile et publique du mardi 15 février 2023 en 220eme de l'indépendance avec l'assistance du greffier Me Frantz Bazelais.

Me Jean Jullien Daniel

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement et par défaut au Nom de la République et à charge d'appel, accueille l'action du sieur Moise François contre les sieurs et dames Normil Daniel, Dely Jacquiline, Yvrose civil, Wilner Nicaise et consorts pour être juste, fondée et constante. Maintient le défaut requis et octroyée à l'audience du mardi 10 janvier 2023 contre les sieurs et dames Normil Daniel, Dely Jacqueline, Yvrose Civil, Wilner Nicaise et consorts pour la non-comparution, conformément à l'article 49 du C.P.C; ordonne en conséquence l'expulsion des sieurs et dames Normil Daniel, Dely jacqueline, Yvrose Civil, wilner Nicaise et consorts de la propriété du requérant, située à carrefour Mahotiere 75 # 2; condamne les cités aux frais et dépens de la procédure; accorde l'exécution provisoire sans délai de cette sentence; commet l'huissier Jean Frantz du tribunal de paix de Carrefour pour la signification de cette sentence.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Michel Forgeas, en l'audience civile et publique du mardi 17 janvier 2023 An 220eme de l'indépendance, avec l'assistance du greffier

Frantz Bazelais.

Fradenis JEAN PIERRE, AV.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence, le divorce du sieur Hans MARSEILLE d'avec son épouse Sonya Tifarah GORDON pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'État Civil de la section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capital sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet.

Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par Nous Me. Marleine Bernard DELVA, juge en audience civile, ordinaire et publiques du dix avril deux mille dix-huit, en présence de Me. NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi....etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience précitée et pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur Richard JEAN MICHEL d'avec son épouse, Dieulimène ZEPHIR pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers. Commet l'huissier Yvon ZETRENNE pour la signification. Compense les dépens.

AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, Jean Osner PETIT PAPA, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-deux Juin deux mille vingt-deux, en présence de Me. Souvenir JENTY, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège.-

IL EST ORDONNE....etc...

EN FOI DE QUOI.... etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du ministère public, MAINTIENT en la forme le défaut octroyé au profit de Monsieur Junior ALPHONSE, PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Junior ALPHONSE née Brisnely RODRIGUEZ,

RENVOI les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince pour les suites de droit, ORDONNE qu'un extrait du dispositif du présent jugement soit inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, COMPENSE les frais et dépens de l'instance,

COMMET l'huissier Devide MORANCY immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.

AINSI JUGÉ ET PRONONCÉ PAR NOUS, Marthel JEAN CLAUDE, Juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi quinze (15) Février deux mille vingt-trois (2023) en présence de Albert DARELUS, substitut du commissaire du gouvernement, représentant du ministère public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège.

Il est ordonné.....etc...

En foi de quoi....etc...

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite. Admet en conséquence le divorce du sieur JEAN JUSE DUPUY DE GUERRE d'avec son épouse VLADIA GERMAIN pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification. Compense les dépens. Signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par Nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du sept Janvier deux mille vingt-et-un, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY

Il est ordonné ...etc...

En foi de quoi...etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur PLANEL ARCHEMETRE d'avec son épouse née ROSENIE MORTIMER pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par Nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du neuf Juin deux mille vingt deux, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège.

Il est ordonné .... etc

En foi de quoi ... etc

Me INGRID KARLINE WOOLLEY

OFFICIER DE CIVIL.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'Audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame JACKY SANON née MINERVA RAYMOND, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Emmanuel JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

AINSI JUGE ET PRONONCE par nous NELSON CILIUS Juge en Audience civile ordinaire et publique du jeudi neuf Février deux mille vingt trois, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi.....etc....

Suite de la page (7)

œuvre, est manifestement incluse dans le faisceau de causes qui nous a conduit à cette impasse indigente où tout le monde ne demande qu'à fuir le pays. Un tel paradoxe ne saurait ne pas interpeller un universitaire et un décideur politique systémiquement compétent.

Manifestement, ce paradoxe s'énonce comme un verdict : l'expertise de l'e-gouvernance qui a été au chevet d'Haïti durant ces dernières années est si insignifiante qu'elle ne peut même pas prendre conscience que sa performance est une spirale d'errance. En conséquence, il y a lieu de se distancier de cette inconscience, car on ne peut innover un écosystème avec le même mode de pensée, la même culture, les mêmes réflexes qui l'ont shitholisé. Il est donc urgent de prendre le temps de bien comprendre les liaisons et les rétroactions qui nourrissent l'activation de ces 10 segments de failles pour bien savoir dimensionner les processus des institutions afin qu'elles résistent à leurs contraintes.

Monsieur, le Chef du gouvernement, comme vous pouvez le voir, ces segments de failles sont corrélés et interreliés aux strates qui servent de plateforme de réussite pour de nombreux acteurs et groupes sociaux de l'écosystème national. Par une de ces impostures qui fleurissent toujours dans les contextes paradoxaux, ceux qui se tiennent sur les plateformes de ces failles pour se hisser au sommet du phare de la réussite nationale sont les mêmes qui sont choisis pour agir sur ces failles. Faut-il encore expliquer pourquoi les charges virulentes de médiocrités que libèrent ces segments de failles orientent les postures managériales et professionnelles des acteurs sociaux haïtiens vers l'indignité et l'irresponsabilité ? Ne sont-ce pas ces postures de médiocrités qui ont pavé la voie sinueuse de l'invariante spirale de la performance défaillante de l'écosystème institutionnel et social haïtien ? Ne sont-ce pas ces lignes de basses eaux professionnelles, culturelles et managériales qui forment la voie royale de la réussite des experts de la stratégie limaçante du *Ti pa Ti pa* ?

Qu'on ne s'y trompe pas, la démarche lente et gluante de l'escargot, qui finit toujours par trouver la sortie, n'est pas un comportement à reproduire dans les écosystèmes turbulents et invariants. Car, en ces lieux de défaillance séculaire, il ne s'agit pas tant de "ramper pour sortir du trou du shithole" et clamer sa réussite, mais de conjuguer et de se relier pour apprendre à changer ses comportements et ses rapports avec son environnement, à transmettre des valeurs, à agir plus responsablement et à vivre plus dignement. L'innovation dont Haïti a besoin est essentiellement une réforme de la conscience pour transformer les comportements et les postures en les orientant vers des finalités collectives par l'aiguillon d'une boussole éthique.

Voilà Monsieur le Chef du gouvernement le diagnostic contextuel qui peut servir d'éclairage à la refondation de l'écosystème national. N'est-ce pas le moment de poser la question qui fâche : Des compétences rares et distinctives, qui assument le courage de la vérité et de l'éthique et qui font le choix de rester sur leur terroir, ne représentent-elles pas une immense opportunité pour initier le pays sur la voie innovante d'un management de rupture et d'intelligence ?

Voilà, Monsieur le Chef du gouvernement, les éléments contextuels et basiques de mon diagnostic, ce sont eux qui doivent permettre à la stratégie de la refondation institutionnelle de se sublimer pour agir sur les contraintes qui représentent ces failles. Le collectif haïtien doit enfin comprendre que ce n'est pas en fuyant, mais en s'accrochant aux incertitudes de son écosystème qu'on peut trouver un équilibre fonctionnel vivable et durable. Je peux paraitre immonde aux yeux de certains en le disant, mais regarder les Français et les Françaises risquer leur vie pour défendre des droits que leurs aïeuls avaient acquis au prix de longues luttes, et nourrir le vœu comme Haïtien d'émigrer vers ce pays pour aller profiter d'un meilleur climat social est une profonde indigence anthropologique.

Erno Renoncourt, 28 mars 2023

Suite de la page (10)

concepts de Droit et de Guerre, en bref, le droit, c'est-à-dire la loi, est devenue un instrument de combat.

L'objectif était de recréer un ordre politique sous la suprématie américaine, en soumettant les relations internationales à la "police" de l'Occident. Le modèle Lawfare s'est répandu dans tous les pays, déplaçant la fonction politique et transformant les tribunaux en substitut du jeu électoral et parlementaire, mais il est surtout devenu le principal instrument de l'action militaire des pays dirigés par les États-Unis. La guerre actuelle en Ukraine a atteint son apogée. Sanctions, blocus et embargos sont les nouvelles batailles, mais face à leur efficacité réduite, le CPI est venu à l'esprit.

Pour les fonctionnaires du tribunal, y compris le procureur et les juges, la proposition d'inculpation de Poutine était extrêmement séduisante - le rêve de rêver grand. Le problème est qu'elle était également dangereuse. Elle était clairement attrayante par son efficacité médiatique - moins que prévu, au milieu d'une phase qui commence à parier sur la paix - parce qu'ils avaient enfin un accusé qui attirerait des dons face à un financement en baisse. Mais les risques étaient immenses.

Je m'explique. C'est précisément en raison du caractère mineur des affaires traitées jusqu'à présent que le tribunal s'est consolidé, même si c'est lentement. Le système contribuait par ailleurs à combler les lacunes juridictionnelles dans les pays pris dans la spirale de la violence. Le problème se pose lorsqu'on est confronté à un système solide et bien construit, comme le système russe.

Du point de vue du système juridique russe, qui ne reconnaît pas la Cour - comme cela s'est déjà produit avec la juridiction américaine à la moindre tentative d'action contre la Russie - le mandat d'arrêt ne vaut pas mieux que la fatwa émise par un tribunal islamique fantôme contre l'écrivain Salman Rushdie, c'est-à-dire un ordre émis par une entité privée (même s'il s'agit d'un tribunal) qui viole les droits fondamentaux d'un sujet protégé par sa loi. Que se passerait-il si un groupe appelait à attenter à la vie ou à la liberté du roi d'Angleterre ? Le système juridique britannique se mobiliserait immédiatement et qualifierait un tel appel d'attentat terroriste.

C'est pourquoi je parle de Requiem. Le CPI entre dans une zone de turbulences. Il oublie l'exigence d'opportunité et rompt l'équilibre qui définit la justice. En penchant vers les intérêts d'un camp, il devient un instrument de guerre. En entrant dans l'arsenal juridique d'un camp, la fonction de justice meurt irrémédiablement.

Cependant, il y a encore de l'espoir : il y a de la place pour la justice. Non pas dans les appareils institutionnalisés, définitivement délégitimés, mais auprès du seul tribunal compétent de l'histoire, le tribunal de l'opinion. L'alternative n'est que la mort et un conflit nucléaire dont personne ne veut. La question de la justice viendra plus tard. Je propose la réédition de ce fameux Tribunal Russell où, du haut de l'autorité de la connaissance, du non-alignement politique et de l'ample accréditation de l'indépendance intellectuelle, tous ces événements seront jugés, sans oublier aucun des protagonistes. En attendant, avec ce faux pas, le CPI entame son chant du cygne. Requiem pour une institution qui n'a jamais trouvé sa vraie place.

*Fernando Oliván est Docteur en sciences politiques (droit et économie), professeur titulaire dans le domaine du droit constitutionnel et avocat. Il est actuellement le Directeur de l'Observatoire euro-méditerranéen de l'espace public et de la démocratie.

Público 24 Mars 2023
Traduction Bernard Tornare 24 Mars 2023

Suite de la page (13)

Cherizier explique comment les fonds collectés auprès des personnes de la diaspora haïtienne, qui vivaient autrefois dans les quartiers de bas de Delmas, sont utilisés pour acheter du matériel de nettoyage des rues. Il désigne une petite camionnette. « *Avec ce véhicule, nous passons chez les gens tous les lundis, mercredis et vendredis pour ramasser leurs ordures." En plus du nettoyage des rues, G9 fournit de l'eau à faible coût aux résidents, des activités récréatives pour les jeunes et des programmes d'enrichissement communautaire allant de la préparation de repas chauds aux cours de danse et aux concerts.* »

Narrateur: « Le 17 juin 2021, la compagnie de maintien de l'ordre de la Police Nationale d'Haïti appuyée par des irréguliers des groupes armés de Bel-air, Ruelle Maillard et TireMasse (quartiers rivaux) a attaqué Delma 4 et 6 (quartiers Cherizier). En l'espace de quelques heures, ils ont incendié et détruit au bulldozer plus de 60 maisons et au moins une école. Des témoins nous ont dit que 20 personnes sont mortes dans l'attaque.

Cherizier conduit Cohen dans une visite des dégâts :«Ce que vous voyez là-bas a été fait par des policiers. Avec des groupes armés de Ruelle Maillart, Bel-Air et Rue Tiremasse. Ils utilisaient les policiers pour raser et détruire ces maisons. Vous ne verrez jamais un groupe de défense des droits de l'homme parler du massacre de Delmas 6. Vous n'entendrez jamais des groupes de défense des droits de l'homme parler des gens de Delmas 6 qui ont été tués. Vous n'entendrez jamais les groupes de défense des droits de l'homme parler de Delmas 6 personnes devenues sans abri.

Interpellé par Cohen, le directeur du RNDDH, Pierre Espérance, affirme que son organisation est trop à court de ressources « pour tout rapporter ».

Le documentaire démystifie efficacement les allégations de massacre et de viol contre Cherizier, mais ne s'empêche pas de montrer la ferveur révolutionnaire du mouvement qu'il a lancé.

Cherizier reconnaît que les gangs criminels qui l'opposent sont victimes du système tout comme lui : « *Qui est notre ennemi ? Ce ne sont pas ces types armés de Ruelle Maillart qui sont nos vrais ennemis. Ce ne sont pas les types armés de Bel-Air, Rue Tiremasse et Grand Ravine qui sont mes ennemis. Nous avons une société où 5 % de la population contrôlent 85 % de la richesse du pays. Nous avons 60 p. 100 de personnes âgées de moins de 35 ans. 70 % de notre population est sans emploi. C'est la réalité du pays. Aujourd'hui j'ose attaquer le système. C'est pourquoi ces gars veulent me détruire. Nous voulons une révolution pour redistribuer la richesse du pays pour que tous les Haïtiens aient quelque chose.* »

Une supportrice animée confirme : « *Nous devons revendiquer ce qui nous revient de droit. Quand je dis juste, je veux dire le droit à la santé, à l'éducation et au logement. Nous avons droit à toutes ces choses pour vivre comme des êtres humains. Comme vivent les gens de Pétionville, comme vivent les gens du haut Delmas. Nous devons aussi aller à l'école. Ils ne sont pas plus intelligents que nous, mais pourquoi nous marginalisent-ils toujours. Aujourd'hui, nous disons qu'une autre Haïti est possible. Aujourd'hui on dit à propos de ce système, il est temps de prendre conscience. Nous devons devenir conscients pour voir l'état dans lequel les gens vivent. Venez à la Cité du Soleil pour voir comment nous vivons.* »

Dans un rapport d'Haïti Liberté, Kim Ives a récemment émis l'hypothèse d'une reprise des combats entre les quartiers du centre-ville de Port-au-Prince, après des mois de paix relative :

« Certains analystes se demandent si les affrontements qui font actuellement rage n'ont pas été conçus pour fournir un prétexte à Washington et Ottawa pour lancer leur troisième occupation militaire étrangère d'Haïti au cours des trois dernières décennies." »

En effet, à la veille de la visite du président Joe Biden à Ottawa, Allan Woods se demande dans le Star si « *le Canada acceptera de diriger une force de sécurité internationale pour ramener l'ordre dans le pays en renforçant la police nationale d'Haïti en sous-effectif et mal équipée* ».

La presse de l'establishment canadien a abandonné le journalisme responsable lorsqu'il s'agit de faire des reportages sur Haïti. Les contestations des décisions du gouvernement concernant une intervention militaire en Haïti et les questions posées aux décideurs politiques canadiens pour rendre compte d'une histoire d'ingérence dans les affaires haïtiennes continuent d'être inexplorées dans la couverture et les analyses de l'actualité canadienne.

Les consommateurs canadiens de nouvelles qui lisent, regardent et écoutent exclusivement les nouvelles grand public restent sous-informés de l'histoire déshonorante de l'ingérence du Canada en Haïti.

*Peter Biesterfeld est un écrivain indépendant, un réalisateur de documentaires indépendant et un éducateur basé à Toronto. Il écrit et réalise des films sur la justice sociale et les questions de veille médiatique. Il a écrit pour le magazine NOW, Common Ground, The Dominion et Videomaker.

The Canada Files 23 mars 2023

Dilma Rousseff présidente de la banque des BRICS



L'ancienne présidente du Brésil Dilma Rousseff, qui est économiste de profession, a été élue présidente de la banque Brics avec un mandat jusqu'en juillet 2025. Dans les prochains jours, Dilma se rendra en Chine, où se trouve le siège social de la banque

La banque a été créée “dans le but de mobiliser des ressources pour des infrastructures et des projets de développement durable dans le Brics ».

L'ancienne présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a été élue présidente de la Nouvelle Banque de développement (NBD), également connue sous le nom de Banque des BRICS, selon les informations fournies vendredi par l'agence.

« Le 24 mars 2023, le conseil d'administration de la nouvelle banque de développement [NBD] a élu à l'unanimité son Excellence Mme Dilma Vana Rousseff comme présidente de la banque, avec effet immédiat », a précisé le NBD.

De même, l'organisme a déclaré que la banque a été créée “dans le but de mobiliser des ressources pour des infrastructures et des projets de développement soutenable dans les BRICS, dans d'autres économies de marché émergentes et dans les pays en développement ».

L'institution est composée de pays comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud et a son siège à Shanghai, en Chine.

Le NBD a admis le Bangladesh, l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Uruguay comme nouveaux pays membres en 2021, bien qu'ils ne détiennent pas autant d'actions dans la Banque que les nations BRICS.

Dilma Rousseff, qui est économiste de profession, a été présidente du Brésil pour deux mandats consécutifs et avait précédemment été ministre des Mines et de l'Énergie et ministre chef de cabinet, pendant les deux mandats de Lula da Silva. Au cours de cette période, elle a également présidé le conseil d'administration de la société Petrobras.

Telesur 24 Mars 2023
Traduction Françoise Lopez
Bolivar Infos 25 Mars 2023

Suriname : appel à la démission du président Chan Santokhi



Les appels à la démission de Santokhi interviennent après que le président a signé l'année dernière un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour 690 millions de dollars

Une manifestation a eu lieu le vendredi 24 mars 2023 sur la place de l'Indépendance au centre de la capitale, près du palais présidentiel, contre la loi électorale du Suriname.

Paramaribo, la capitale du Suriname, a été le théâtre des manifestations contre la vie chère et pour le rejet de la nouvelle loi électorale, qui selon les manifestants viole les droits de l'homme, en plus de leur demande de démission du président Chan Santokhi.

Ils ont accusé l'administration de Santokhi d'avoir tenté de reporter les élections générales de 2025, qui ne peuvent pas être organisées tant que les législateurs n'ont pas modifié une loi électorale, comme l'exige une décision de justice de l'année dernière visant à créer un système de vote plus équitable.

En août de l'année dernière, il s'est avéré que la loi était contraire à la constitution et aux traités internationaux, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le cabinet veut présenter une nouvelle loi électorale au plus tard cette année, trop tard, selon les manifestants.

Plus tôt cette semaine, le gouvernement a mis en place un comité qui a soumis deux propositions visant à modifier la loi électorale, et Santokhi a déclaré que le projet de loi serait soumis aux législateurs dans les deux mois.

Mais les militants exigent que la loi soit approuvée d'ici une semaine, bien que le président de l'Assemblée nationale du Suriname ait averti jeudi que ce délai ne suffirait pas.

Vendredi matin, quatre leaders de la contestation ont présenté un projet de nouvelle loi électorale au président du parlement, Marinus Bee.

Il s'agit des premières manifestations depuis le 17 février, lorsque les manifestants ont exigé la démission du président Chan Santokhi. Ce jour-là, des milliers de personnes se sont rassemblées sur la Plaza Independencia et aussi à l'Assemblée nationale.

Les appels à la démission de Santokhi interviennent après que le président a signé l'année dernière un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour 690 millions de dollars.

Le Suriname est non seulement en crise politique, mais aussi en récession économique depuis des années.

Le taux d'inflation moyen était de 52,4 % en 2022 et de 59,1 % l'année précédente. Pour aider le pays à sortir de l'urgence, le président Santokhi a conclu un accord avec le Fonds monétaire international (FMI).

Confronté à une crise de liquidité et à une économie en déclin, Santokhi a finalement cédé à la pression du FMI et a officiellement annoncé le 18 février qu'il mettrait en œuvre les coupes pour accéder aux fonds de prêt restants.

Cette décision s'est avérée impopulaire et a déclenché des manifestations le mois dernier, au cours desquelles des manifestants ont incendié des magasins et des voitures lors de la marche vers l'Assemblée nationale au milieu de pillages généralisés par un groupe de manifestants.

Les coupes budgétaires motivées par l'austérité ont également suscité des tensions au sein du gouvernement, incitant un petit parti de la coalition au pouvoir à se retirer, invoquant des désaccords sur les coupes dans les subventions aux services publics et à d'autres biens de base.

TéléSUR 25 mars 2023

Des organisations protestent la fermeture du chemin Roxham

Des organisations migrantes dénoncent la fermeture « immorale et dangereuse » du chemin Roxham et demandent au premier ministre Trudeau d'assurer un accès sécuritaire et l'égalité des droits pour les personnes migrantes.

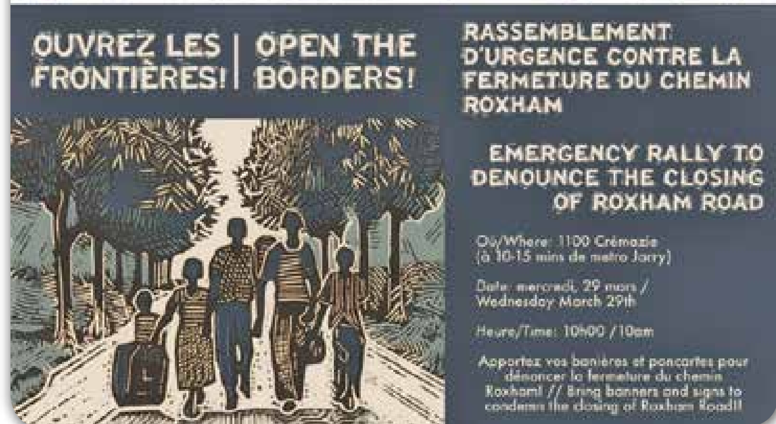
Le Migrant Rights Network - la plus grande coalition pancanadienne d'organisations menées par des personnes migrantes - dénonce la décision immorale et dangereuse de fermer le chemin Roxham, dont les détails n'ont pas encore été annoncés. Cette fermeture ne fera qu'obliger les personnes migrantes à emprunter des itinéraires encore plus dangereux, car l'Entente sur les tiers pays sûrs et les autres lois sur l'immigration ne permettent pas aux personnes migrantes d'emprunter des moyens plus dignes ou plus sûrs pour traverser pour voyager ou pour demander l'asile dans l'un ou l'autre pays, même s'il s'agit d'un droit protégé par le droit international. Nous demandons au premier ministre Trudeau de mettre fin à l'Entente sur les tiers pays sûrs, de veiller à ce que les personnes migrantes puissent traverser la frontière canado-américaine en toute sécurité, et de garantir l'égalité des droits en accordant le statut de résidence permanente à toutes les personnes migrantes.

Les États-Unis et le Canada profitent, sur les plans commerciaux et militaires, de la guerre, des catastrophes climatiques, et de la précarité économique dans les pays du Sud. De plus, les deux pays s'ingèrent régulièrement dans les élections et la gouvernance à l'étranger, ce qui contribue à des crises qui forcent les gens à migrer.

Suite à cet acte ignoble survenu sans doute vendredi dernier entre le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, et le président américain, Joe Biden, des militants ont bravé la température et se sont rassemblés dimanche Place de l'Université-du-Québec dans le quartier Saint-Roch avant de marcher malgré le mauvais temps vers le Palais de justice.

En contrepartie à cette décision de fermer le chemin Roxham, le Canada s'est engagé à accepter sur son territoire 15 000 demandeurs d'asile. Une décision à laquelle beaucoup de gens ne font pas confiance.





Ouvrez les frontières!! Rassemblement d'urgence contre la fermeture du chemin Roxham !!

Manifestons notre solidarité avec les travailleur·ses en France !

Des millions de travailleur·ses dans toute la France sont descendus dans la rue depuis le 19 janvier pour protester contre l'édit du gouvernement Macron visant à faire passer de 62 à 64 ans l'âge auquel les retraités peuvent toucher leur juste pension (alias salaire différé). Ces deux années à elles seules se traduisent par davantage de salaires volés aux travailleurs (alias survaleur) par les patrons capitalistes avides et leurs marionnettes gouvernementales comme Macron. Ces travailleur·ses héroïques et leurs allié·es, y compris les étudiant·es, ont participé à des grèves, des manifestations de masse et d'autres actions militantes malgré la répression policière croissante.

Peu importe les milliers de kilomètres qui les séparent, ces travailleur·ses nous rappellent qu'il n'y a pas de frontières dans la lutte des travailleur·ses lorsqu'il s'agit de résister à l'exploitation capitaliste et à la cupidité, de la France jusqu'à ici, dans le ventre de la bête, les USA.

Le Workers World Party/Parti mondial des travailleurs pour montrer leur solidarité avec les travailleur·ses français·es qui ont pris le devant de la scène dans le monde entier avait organisé un picket de 13H30 à 14H30 devant la Mission française auprès des Nations Unies, (One Dag Hammarskjöld Plaza) le Mardi 28 mars (jour où les syndicats français appellent à une nouvelle manifestation massive)

Une attaque contre un·e est une attaque contre tou·tes ! Syndicats français, OUI ! Macron, NON !



Manifestation de solidarité du Workers World party aux travailleurs français en lutte contre la réforme des retraites de Macron (Photo : Toni Arenstein)

Directory Classified

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

AUTO DONATIONS

Wheels For Wishes benefiting Make-A-Wish® Northeast New York. Your Car Donations Matter NOW More Than Ever! Free Vehicle Pick Up ANYWHERE. We Accept Most Vehicles Running or Not. 100% Tax Deductible. Minimal To No Human Contact. Call: (877) 798-9474. Car Donation Foundation d/b/a Wheels For Wishes. www.wheelsforwishes.org.

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Grants and Scholarships available for certain programs for qualified applicants. Call CTI for details! 844-947-0192 (M-F 8am-6pm ET). Computer with internet is required.

FINANCE

ARE YOU BEHIND $10k OR MORE ON YOUR TAXES? Stop wage & bank levies, liens & audits, unfiled tax returns, payroll issues, & resolve tax debt FAST. Call 888-869-5361 (Hours: Mon-Fri 7am-5pm PST)

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

Market Research Analyst Research and analyze past marketing initiatives and revamp the company's marketing efforts to keep customers and attract new ones. Organize and analyze data and marketing results. Plan an advertising or marketing campaign. Use search marketing tactics, analyze web metrics, and develop recommendations to increase search engine ranking and visibility to target markets. Coordinate mailings, marketing materials, and website content. Assist in the creation of graphic materials for the use of the marketing department. Salary:$109K. Send your resume to KMejia@gpfco.com

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

HOME IMPROVEMENT

Don't Pay For Covered Home Repairs Again! American Residential Warranty covers ALL MAJOR SYSTEMS AND APPLIANCES. 30 DAY RISK FREE/

En souvenir des Haïtiens et Dominicains morts en essayant d'atteindre Portorico







Des centaines de personnes ont participé à une procession depuis la chapelle Nuestra Señora del Carmen, Portorico

Des centaines de personnes et de chefs religieux d'Haïti, de la République dominicaine et de Porto Rico se sont réunies le dimanche 26 mars pour effectuer une marche appelée "*Viacrucis del migrante*" dans le but de se souvenir des migrants haïtiens et dominicains décédés au mois de mars qui essayaient d'arriver à Porto Rico.

L'objectif principal de la procession est « de faire prendre conscience de la tragédie que vivent nos frères et sœurs d'Haïti et de la République dominicaine en devant quitter leur pays », a déclaré à EFE Roberto Octavio González, archevêque métropolitain de San Juan.

Des centaines de croyants ont prié en portant les portraits des migrants morts lors de la marche qui a quitté la chapelle de *Nuestra Señora del Carmen* située dans la municipalité de Toa Baja, au nord de Porto Rico, vers l'île de Cabra.

Parmi les participants à l'activité figuraient l'évêque d'Haïti, Pierre-André Dumas, et l'évêque titulaire de Giufi de la République dominicaine, Jesús Castro.

« C'est une forme de prière pour toutes les personnes qui sont mortes pendant la traversée de la mer, c'est pourquoi nous faisons cette procession », a expliqué Leonard Prophil, chef de la communauté des Haïtiens à Porto Rico, ajoutant que c'était la première marche et qu'ils avaient l'intention s'organiser davantage.

Au moins 321 migrants sont morts ou ont disparu sur les routes maritimes à travers les Caraïbes en 2022, un nombre record, selon les données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Seule la moitié des morts et disparus en 2022 ont pu être identifiés, a indiqué l'OIM, qui a expliqué que 80 de ce groupe provenaient d'Haïti, 69 de Cuba, 56 de la République dominicaine et 25 du Venezuela. « *Nous voulons faire appel pour que les lois soient plus humanitaires, que dans notre pays nous puissions établir un mécanisme d'accueil plus efficace, et surtout la prière, la solidarité spirituelle et matérielle* », a déclaré González.

A 77 ans, la Portoricaine Mirta Colón a déclaré avoir participé à la marche pour *« la solidarité avec les peuples des Caraïbes »* et a assuré que les migrants qui arrivent à Porto Rico *« une fois arrivés ici, ils trouvent qu'ils sont moins bien lotis que dans leur pays. »*

Pour sa part, l'Haïtien Faniel Charles, qui vit à Porto Rico depuis 18 ans, a souligné : « *Je suis venu pour mes compatriotes morts en mer, pour les soutenir* ».

Porto Rico est devenu une destination régulière pour les migrants en provenance de l'île voisine d'Hispaniola, partagée par la République dominicaine et Haïti. Une bonne partie des migrants qui tentent d'atteindre ce Commonwealth des États-Unis à la recherche de meilleures conditions de vie sont des Dominicains et des Haïtiens.

El Dia 26 mars 2023

Mexique: Rejet du rapport des États-Unis sur les droits de l'homme



Le président Andrés Manuel López Obrador (AMLO)

Le président Andrés Manuel López Obrador (AMLO) a rejeté mardi le rapport du département d'État étasunien (États-Unis) sur la situation des droits de l'homme au Mexique, qui affirme que l'impunité, la corruption et les agressions contre les journalistes prévalent.

López Obrador a déclaré : "Ce n'est pas vrai, ils mentent, c'est de la pure politique, c'est leur nature. Ils ne veulent pas abandonner la doctrine Monroe. Ils ne veulent pas changer, ils se croient le Gouvernement du monde, et rien d'autre et ils voient la paille dans l'œil d'autrui et non la poutre dans le leur. Ce n'est pas pour se mettre en colère, ce n'est pas vrai. Ce sont des menteurs ».

Lors de sa conférence du matin depuis la ville d'Oaxaca (centre), le président a estimé que c'était comme si le Mexique évaluait les États-Unis sur des situations internes et, dans ce contexte, a défendu l'ancien président Donald Trump. *« Ils vont l'arrêter, je pense aujourd'hui, pour une affaire. Si c'était le cas, tout le monde le saurait ; parce que nous ne croyons pas au Père Noël, c'est pour qu'il n'apparaisse pas sur le bulletin de vote. Si je dis cela, c'est parce que j'ai souffert de la fabrication d'un délit parce qu'ils ne voulaient pas que je sois le candidat. C'est complètement antidémocratique parce qu'on ne permet pas au peuple d'être celui qui décide* », a déclaré López Obrador.

Le président a expliqué que cet événement n'a rien à voir avec le président étasunien Joe Biden, mais avec d'autres secteurs qui font beaucoup d'ingérence. *"C'est comme si ici nous, nous les évaluions : Ecoutez, pourquoi ne libères-tu pas Julian Assange, si tu parle de journalisme et de liberté? Pourquoi le gardes-tu prisonnier?* », a-t-il déclaré.

« Si l'on parle d'actes de violence, un journaliste primé aux États-Unis affirme que le Gouvernement étasunien a saboté le gazoduc de la Russie vers l'Europe. Et donc, pourquoi permet-on aux États-Unis d'exploiter un cartel ou plusieurs cartels qui distribuent dans ce pays le fentanyl qui fait tant de mal aux jeunes? », a dénoncé le président mexicain.

Lors de la conférence, López Obrador a également félicité les joueurs de baseball de son pays et a qualifié sa performance de "travail remarquable" pour avoir marqué l'histoire en avançant vers la demi-finale du Classique Mondial de Baseball.

Telesurtv 21Mars 2023
Traduction Françoise Lopez
Bolivar infos 23 Mars 2023



Gade anba a pou Sit Preparasyon Taks Gratis nan Vil New York ki gen èd disponib an kreyòl ayisyen.

BROOKLYN

Fedcap-Single Stop at Brooklyn College — Flatbush Library*
22 Linden Blvd., Brooklyn, NY 11226
By appointment only. Call (800) 290-7189.
Hours: Tue: 1 p.m. - 6 p.m.;
Fri, Sat: 10 a.m. - 4 p.m.

Grow Brooklyn at Brooklyn Borough Hall — Office of Brooklyn Borough President*
209 Joralemon St., Brooklyn, NY 11201
By appointment only. Call (347) 682-5606
or visit growbrooklyn.org/appointments.
Hours: Wed, Fri: 10 a.m. - 3 p.m.

Grow Brooklyn at MetroPlusHealth — Flatbush*
2221 Church Ave., Brooklyn, NY 11226
By appointment only. Call (347) 682-5606
or visit growbrooklyn.org/appointments.
Hours: Mon-Wed: 1 p.m. - 7 p.m.

THE BRONX

Ariva at Spring Bank*
69 East 167th St., 2nd Floor, Bronx, NY 10452
By appointment only. Call (718) 292-2983.
Hours: Mon-Thu: 12 p.m. - 7 p.m.;
Sat: 10 a.m. - 4 p.m.

Ariva at University Heights*
45 West Tremont Ave., 1st Floor, Bronx, NY 10453
By appointment only. Call (718) 292-2983.
Hours: Mon-Thu: 12 p.m. - 7 p.m.;
Sat: 10 a.m. - 4 p.m.

Ariva at West Farms Housing*
6 West Farms Square Plaza, 1st Floor, Bronx, NY 10460
Walk-in. Phone: (718) 292-2983.
Hours: Wed, Sat: 10 a.m. - 4 p.m.

MANHATTAN

Food Bank For New York City — Zeina Lorraine Inc.*
203 West 133rd St., New York, NY 10030
By appointment only. Call (646) 355-3008.
Hours: Mon, Wed, Fri, Sat: 9 a.m. - 6 p.m.;
Tue, Thu: 10 a.m. - 5 p.m.

*Sit sa yo aksesib pou chèz woulant.

Ale nan nyc.gov/taxprep pou enfòmasyon ki pou resan yo.